

Hiérarchie patrimoniale des propriétés de communautés religieuses situées sur le territoire de la ville de Québec



Rapport final

Hiérarchisation patrimoniale des propriétés de communautés religieuses situées sur le territoire de la ville de Québec

Crédits et remerciements

Cette étude patrimoniale a été préparée par la firme Patri-Arch, consultants en patrimoine et architecture, pour la Division du design, de l'architecture et du patrimoine du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec dans le cadre des travaux du Groupe de travail sur le patrimoine des communautés religieuses formé par le Comité exécutif de la Ville de Québec en septembre 2009.

Recherche et rédaction : Martin Dubois

Nous voulons adresser nos remerciements à M. Benoît Fiset et Mme Renée Desormeaux, de la Division du design, de l'architecture et du patrimoine du Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec, ainsi qu'à M. Luc Noppen, membre du Groupe de travail sur le patrimoine des communautés religieuses, pour leur précieuse collaboration.

Québec, le 7 avril 2010

Table des matières

Avant-propos.....	5
Le mandat	5
La démarche	5
Les catégories proposées	6
1. Liste actualisée des ensembles conventuels.....	9
2. Hiérarchisation des couvents par catégorie.....	13
3. Justification de la hiérarchisation des propriétés	15
3.1. Valeur patrimoniale exceptionnelle	15
3.2. Valeur patrimoniale élevée.....	18
3.3. Valeur patrimoniale significative.....	25
3.4. Valeur patrimoniale faible.....	36
Conclusion	43
Bibliographie	45

Avant-propos

Le mandat

Le Groupe de travail sur le patrimoine des communautés religieuses créé en septembre 2009 par le Conseil exécutif de la Ville de Québec a commandé cette courte étude qui fait suite à l'*Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec* déposée par notre firme en 2006. L'objectif du mandat était de pousser un cran plus loin l'évaluation des propriétés de communautés religieuses en hiérarchisant ces ensembles par catégories afin d'aider le Groupe de travail dans ses réflexions concernant l'avenir de ce patrimoine bâti. Il s'agissait donc essentiellement de traduire, sous la forme d'une classification, l'importance relative des propriétés dont la valeur patrimoniale avait déjà été évaluée à partir de critères touchant l'histoire, les paysages naturels et urbains ainsi que l'architecture.

La démarche

La présente étude tient compte uniquement des 56 propriétés religieuses qui faisaient partie de l'*Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec* déposée en 2006. Les propriétés qui avaient été écartées de l'évaluation en 2005 ne font donc pas l'objet de cette étude.

La première étape consistait à actualiser l'information sur ces propriétés pour savoir ce qui leur était devenu durant les quatre dernières années. Tandis qu'un certain nombre de propriétés n'ont connu aucune aliénation ou modification physique, d'autres ont été vendues, recyclées ou transformées. Dans la première partie de cette étude, l'ensemble des 56 propriétés religieuses analysées en 2005-2006 sont présentées dans un tableau, par arrondissement¹, comprenant une actualisation de la situation, notamment les ventes partielles ou totales, les intentions de vente à court terme, les travaux d'agrandissement, de recyclage ou de rénovations, etc.

Cette actualisation n'a pas fait l'objet d'une recherche approfondie. Les nouvelles données proviennent d'informations diverses obtenues auprès de la Ville de Québec, de certaines communautés religieuses et d'informations rendues publiques au cours des dernières années. Il est ainsi possible que certaines situations gardées confidentielles par les communautés religieuses ne soient pas consignées dans cette actualisation. Il faut donc considérer ces données non pas de manière scientifique mais plutôt de façon indicative.

À la suite de cette actualisation, quatre propriétés ont été retirées de la liste car elles ont été vendues et affectées à de nouveaux usages². Leur avenir est donc scellé. D'autres propriétés

-
1. Le nouveau découpage en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010 a ici été considéré : 1) Arrondissement de La Cité-Limoilou, 2) Arrondissement des Rivières, 3) Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, 4) Arrondissement de Charlesbourg, 5) Arrondissement de Beauport, 6) Arrondissement de La Haute-Saint-Charles.
 2. Les anciennes résidences Mgr Lemay et Sainte-Geneviève des Sœurs du Bon-Pasteur, l'ancien monastère des Dominicains et l'ancien couvent des Sœurs missionnaires Notre-Dame-d'Afrique ont été retirées de la présente étude (voir chapitre 1).

qui ont été vendues ou sur le point de l'être et qui font actuellement l'objet d'un projet de développement qui n'est toujours pas réalisé ont été conservées dans la liste. Ces projets pourront faire l'objet d'une analyse de la part du Groupe de travail dans les prochains mois et prochaines années. Au total, sur les 56 propriétés conventuelles évaluées en 2006, une vingtaine d'entre-elles, soit plus du tiers, ont subi une aliénation majeure durant les quatre dernières années, ce qui dénote une période de bouleversements importante pour les communautés religieuses. Et la tendance semble s'accélérer...

La deuxième étape consistait à établir une classification des 52 propriétés retenues afin de les hiérarchiser selon leur valeur patrimoniale. Pour ce faire, nous nous sommes inspirés du modèle établi à la fin des années 1990 pour l'évaluation des lieux de culte de la ville de Québec³. Trois catégories avaient alors été considérées : la valeur patrimoniale élevée, la valeur patrimoniale significative et la valeur communautaire. À chacune de ces catégories étaient liées certaines recommandations. Pour les lieux de culte possédant une valeur patrimoniale élevée, il était convenu d'assurer l'intégralité du monument par la conservation de son enveloppe extérieure, de son volume intérieur et, autant que possible, de l'usage du culte. La deuxième catégorie, soit les églises de valeur patrimoniale significative, commandait quant à elle la préservation de l'enveloppe extérieure mais des modifications nécessaires à une nouvelle affectation pouvaient être réalisées à l'intérieur. Pour leur part, les lieux de culte classés dans la catégorie de valeur communautaire, de moins grande valeur patrimoniale, pouvaient éventuellement disparaître bien que leur sauvegarde était souhaitable à des fins communautaires. Cette catégorisation était à la base de la *Déclaration conjointe relative aux églises situées sur le territoire de la ville de Québec* signée le 7 avril 1999 par l'archevêque de Québec, le maire de Québec et la ministre de la Culture et des Communications.

Étant donné que l'évaluation patrimoniale des propriétés conventuelles a été réalisée sensiblement avec les mêmes critères que celle des lieux de culte, soit la valeur d'âge et l'intérêt historique, la valeur d'usage, la valeur d'authenticité, la valeur d'art et d'architecture, la valeur paysagère et la valeur de position, il convient de procéder de manière comparable pour classer les couvents. La principale différence entre les églises et les ensembles conventuels concerne la dimension paysagère. En effet, la plupart des églises évaluées durant les années 1990 ne comportait peu ou pas d'aménagements paysagers ou de grands terrains les entourant alors que pour plusieurs ensembles conventuels, ce sont justement ces grands domaines composés de boisés exceptionnels, de prairies et d'aménagements ouvrant des perspectives sur des panoramas grandioses qui forgent la valeur patrimoniale du lieu, souvent davantage que l'architecture des bâtiments elle-même. La catégorisation doit donc tenir compte d'un éventail plus grand de composantes patrimoniales.

Les catégories proposées

La classification que nous proposons s'inspire largement de celle des lieux de culte. Toutefois, étant donné que quelques propriétés se démarquent largement du lot en raison de leur valeur

3. À la suite de l'étude *Lieux de culte situés sur le territoire de la ville de Québec*, réalisé par Luc Noppen et Lucie K. Morisset pour la Ville de Québec en 1994, un classement des églises a été effectué. Cette catégorisation a été reprise par les consultants Hélène Bourque et Martin Dubois lors de l'*Inventaire analytique des lieux de culte de la ville de Québec* (2003) qui traitait des églises situées sur les territoires fusionnés en 2002.

patrimoniale exceptionnelle, nous avons créé une catégorie à part pour ces « trésors » de communautés religieuses.

Valeur patrimoniale exceptionnelle

Dans cette catégorie, nous traitons des ensembles conventuels dont la valeur patrimoniale dépasse largement le cadre de la ville de Québec. Ce sont, selon nous, des complexes religieux qui possèdent une valeur patrimoniale au niveau national et ils devraient, en ce sens, posséder un statut de protection de monument historique ou de site historique classé, si ce n'est pas déjà fait. Nous recommandons d'assurer l'intégrité de ces « trésors » en conservant leur enveloppe extérieure ainsi que leurs espaces intérieurs. Véritables bijoux d'architecture et lieux de mémoire indéniables, il serait souhaitable que ces monuments d'histoire et d'art puissent conserver leur usage religieux le plus longtemps possible. Toutefois, dans le cas d'aliénation partielle ou totale, les nouveaux aménagements devraient favoriser la conservation des décors intérieurs, la lisibilité des espaces ainsi que la mise en valeur de l'esprit du lieu.

Valeur patrimoniale élevée

Dans cette deuxième catégorie, nous situons les propriétés conventuelles que nous jugeons de grande valeur patrimoniale à l'échelle de la ville de Québec. Nous recommandons d'assurer la plus grande intégrité possible de ces monuments, autant au point de vue de leur architecture que de leurs aménagements paysagers. À ce titre, certaines propriétés mériteraient d'être citées monuments historiques ou sites du patrimoine par la Ville. Ces ensembles religieux jouent un rôle urbain important, soit en étant des points de repères dans la ville, soit en structurant l'espace urbain ou en conservant des traces de son développement. Les chapelles de ces propriétés sont souvent des monuments d'art et d'architecture et la présence d'anciennes villas donne souvent une dimension historique importante à ces ensembles. En figurant dans cette catégorie, ces propriétés d'exception devraient faire l'objet d'une attention particulière lors de toute transformation, que ce soit des interventions de recyclage, d'agrandissement ou de développement.

Valeur patrimoniale significative

Cette troisième catégorie renferme les propriétés qui possèdent une certaine valeur patrimoniale (bonne et moyenne) à l'échelle de la ville de Québec, mais à un degré moindre que dans les catégories précédentes. Un grand intérêt peut être accordé à un bâtiment ou à une partie des aménagements paysagers sans pour autant que l'ensemble de la propriété doive être conservée dans son intégralité. Tout en souhaitant que les caractéristiques architecturales et paysagères de ces ensembles soient traitées avec doigté et délicatesse, nous acceptons que ces propriétés subissent les modifications nécessaires à une nouvelle affectation ou à un développement urbain. Il demeure donc important de cibler les éléments de plus grande valeur patrimoniale sur la propriété afin de leur accorder une attention particulière.

Valeur patrimoniale faible

Cette dernière catégorie regroupe les ensembles conventuels qui possèdent une valeur patrimoniale moindre, soit parce qu'ils sont très récents, que leur importance dans la ville est peu structurante ou que leur architecture ne nous apparaît pas unique, exemplaire ou signifiante. Bien que leur valeur soit plus faible, la conservation de ces propriétés est tout de même souhaitable afin de pouvoir l'affecter à de nouveaux usages qui profiteront à la collectivité.

D'emblée, une mise en garde s'impose. Le fait d'enfermer en quelque sorte les propriétés conventuelles dans des catégories ne signifie pas que les communautés religieuses ne peuvent plus vendre leur propriété, que les bâtiments doivent être figés intégralement ou que certains ensembles doivent disparaître du paysage urbain. La classification n'a aucune valeur légale et n'est pas destinée à servir de base à quelconque outil réglementaire. Cette catégorisation permet à la Ville de Québec et au Groupe de travail d'être mieux outillée pour prendre des décisions et établir une orientation à suivre. Chaque situation est un cas d'espèce et une fois classifiées, les propriétés doivent être analysées une à une pour faire ressortir toutes les dimensions participant à leur valeur patrimoniale.

1. Liste actualisée des ensembles conventuels

	Couvents	Actualisation
Arrondissement de La Cité-Limoilou (1)		
1	Maison Béthanie des Sœurs du Bon-Pasteur (101) 12-14, rue Couillard	Statu quo
2	Maison Mère-Mallet des Sœurs de la Charité de Québec (102) 910 à 949, rue des Sœurs-de-la-Charité	École Saint-Louis-de-Gonzague fermée. Offre d'achat en cours. Vente du reste de la propriété à venir dans les prochaines années
3	Propriété des Frères des Écoles chrétiennes du Vieux-Québec (103) 10 et 20, rue Cook	Statu quo
4	Maison Dauphine et chapelle des Jésuites (104) 14 à 20, rue Dauphine	La maison Dauphine compte s'agrandir en achetant et restaurant la maison Loyola voisine, un monument historique classé.
5	Résidence des Pères blancs missionnaires d'Afrique (105) 180, chemin Sainte-Foy	Statu quo
6	Ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue et Accueil Marguerite-Bourgeois des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (106) 1605 à 1637, chemin Sainte-Foy	Propriété vendue à un promoteur. En attente d'un projet de développement. Les Religieuses conservent l'Accueil Marguerite-Bourgeois (lot distinct) au fond du complexe.
7	Monastère des Dominicains (107) 171-179, Grande Allée Ouest	Propriété vendue au Musée national des Beaux-Arts du Québec. Concours d'architecture en cours. Le monastère fera place à un nouveau pavillon muséal. Seuls le presbytère et l'église devraient être conservés. Propriété retirée de la présente étude.
8	Sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur (108) 71-73, rue Sainte-Ursule	Statu quo Possibilité de vente, partielle ou totale, à court terme.
9	Résidence des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux (109) 350, rue Père-Marquette	Statu quo
10	Maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier (110) 550 à 590, chemin Sainte-Foy	Statu quo
11	Monastère des Ursulines (111) 18, rue Donnacona	Statu quo
12	Monastère des Pères du Très-Saint-Sacrement (112) 1330, chemin Sainte-Foy	Statu quo Les Pères accueillent en leurs murs les Sœurs servantes du Très-Saint-Sacrement provenant de Limoilou (voir # 603)
13	Séminaire de Québec (113) 1, rue des Remparts	Statu quo
14	Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec (114) 75, rue des Remparts	Une des ailes a été vendue à l'Hôtel-Dieu Projet de lieu de mémoire habité en cours pour le monastère.

15	Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (115) 260, boulevard Langelier	Statu quo
16	Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus (116) 1, avenue du Sacré-Cœur	Une grande partie du terrain devant la propriété a été vendue et des immeubles d'habitation (CHSLD, coopératives) y ont été construits.
17	Résidence Sainte-Geneviève des Sœurs du Bon-Pasteur (117) 1140, rue De Senezergues	Propriété vendue à un promoteur qui a transformé l'immeuble en habitations en copropriété. Propriété retirée de la présente étude.
18	Résidence Mgr-Lemay des Sœurs du Bon-Pasteur (118) 1142 à 1220, chemin Sainte-Foy	Propriété vendue à un promoteur qui a transformé les immeubles en habitations et qui compte développer tout le reste du site (Cité verte) en résidentiel de haute densité. Propriété retirée de la présente étude.
19	Monastère des Capucins (601) 460-500, 8 ^e Avenue	Statu quo
20	Couvent de Limoilou des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (602) 598, 8 ^e Avenue	Propriété vendue à un promoteur. Projet en cours de transformer l'immeuble en habitations.
21	Couvent du Mont-Thabor des Sœurs servantes du Très-Saint-Sacrement (603) 1175, 18 ^e Rue	Propriété actuellement en vente. Offre d'achat en cours. Les Religieuses ont déjà quitté les lieux (voir # 112).
Arrondissement des Rivières (2)		
22	Résidence Notre-Dame-de-Recouvrance des Sœurs du Bon-Pasteur (201) 233, avenue Giguère	Statu quo La résidence a subi d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes.
23	Maison Jésus-Ouvrier des Pères oblats de Marie-Immaculée (202) 455 et 475, boulevard Père-Lelièvre	Une grande partie des jardins a été vendue pour la construction d'un complexe d'habitation.
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge (3)		
24	Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus (301) 2285-2295, chemin Saint-Louis	Propriété vendue en attente d'un projet de recyclage et/ou de développement.
25	Propriété des Pères augustins de l'Assomption (302) 1679, chemin Saint-Louis	Statu quo
26	Maison généralice des Sœurs du Bon-Pasteur (303) 2550, rue Marie-Fitzbach	Statu quo
27	Résidence Notre-Dame-de-Foy des Sœurs du Bon-Pasteur (304) 2929, rue Pinsart	Statu quo La résidence a subi d'importants travaux de rénovation et de mise aux normes.
28	Pavillon Saint-Dominique des Sœurs dominicaines de la Trinité (305) 1045, boulevard René-Lévesque Ouest	Propriété en vente et projet de développement en vue.
29	Centre de spiritualité Manrèse des Pères jésuites (306) 2370, rue Nicolas-Pinel	Statu quo

30	Maison Saint-Joseph des Frères des Écoles chrétiennes (307) 2555, chemin des Quatre-Bourgeois	Statu quo
31	Maison des Frères des Écoles chrétiennes (308) 2595, chemin des Quatre-Bourgeois	Statu quo
32	Carrefour jeunesse des Frères des Écoles chrétiennes (309) 1049, route de l'Église	Propriété qui a passé aux mains des Pères Dominicains depuis leur départ de la Grande Allée.
33	Maison Bienheureux-Salomon des Frères des Écoles chrétiennes (310) 2400, chemin Sainte-Foy	Statu quo
34	Séminaire des Pères maristes (311) 2315, chemin Saint-Louis	Institution scolaire agrandie par l'ajout d'un gymnase à demi enfoui qui a nécessité le sacrifice d'une partie d'un boisé exceptionnel.
35	Ancien couvent des Sœurs missionnaires de Notre-Dame-d'Afrique (312) 2071, chemin Saint-Louis	Propriété vendue et transformée en immeuble d'habitation en copropriété. Projet de développement pour le reste du site. Propriété retirée de la présente étude.
36	Ancien scolasticat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur (313) 2215, rue Marie-Victorin	Propriété vendue et projet de développement en cours.
37	Maison Saint-Louis et résidence Saint-Paul des Pères oblats de Marie-Immaculée (314) 3390 et 3400, chemin Saint-Louis	Propriété vendue mais aucun projet de développement réalisé pour le moment.
38	Maison mère des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc (315) 1505, avenue de l'Assomption	Statu quo
39	Maison provinciale des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (316) 2555, chemin Sainte-Foy	Statu quo
40	Services diocésains de l'Archidiocèse de Québec (317) 1073, boulevard René-Lévesque Ouest	Statu quo
41	Propriété des Religieuses de Jésus-Marie (318) 2033 à 2049, chemin Saint-Louis	Offre d'achat pour une partie du site à des fins de développement.
42	Collège de Champigny des Frères du Sacré-Cœur (801) 1400, route de l'Aéroport	Statu quo
43	Résidence Saint-Charles des Sœurs du Bon-Pasteur (802) 4470 à 4538, rue Saint-Félix	La résidence principale a été démolie et reconstruite à neuf.
Arrondissement de Charlesbourg (4)		
44	Résidence Bon-Pasteur de Charlesbourg des Sœurs du Bon-Pasteur (401) 20405, boulevard Henri-Bourassa	Statu quo
45	Couvent des Pères eudistes (402) 6125, 1 ^{re} Avenue	Partie du site vendue.

46	Maison Sainte-Marie-des-Anges des Sœurs de Saint-François-d'Assise (403) 600, 60 ^e Rue Est	Offre d'achat en cours pour l'ensemble de la propriété.
Arrondissement de Beauport (5)		
47	Ancien noviciat des Frères de la Charité (501) 1012, boulevard Sainte-Anne	Statu quo
48	Maison généralice des Sœurs de la Charité de Québec (502) 2655, rue Le Pelletier	Statu quo
49	Cénacle du Cœur eucharistique des Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices (503) 131, rue des Dominicaines	Statu quo
50	Résidence des Sœurs de Sainte-Chrétienne (504) 2375, avenue Robert-Giffard	Statu quo
51	Maison provinciale de Saint-Joseph des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (505) 37, avenue des Cascades	Statu quo
52	Maison provinciale et externat des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (506) 30, avenue des Cascades	Statu quo
53	Ancien centre jeunesse Cinquième Saison (507) 2475, avenue de la Pagode	Le site n'est plus occupé par des Religieux. En attente d'un projet de développement.
54	Ancien couvent de Beauport des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (508) 11, avenue du Couvent	Propriété vendue en attente d'un projet de développement.
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles (6)		
55	Maison provinciale et école des Ursulines de Loretteville (701) 20, rue des Ursulines et 63-69, rue Racine	Statu quo
56	Propriété des Pères du Très-Saint-Sacrement à Loretteville (702) 12, boulevard des Étudiants	Statu quo

2. Hiérarchisation des couvents par catégorie

La classification proposée des propriétés conventuelles comprend quatre catégories : valeur patrimoniale exceptionnelle, élevée, significative et faible. La position et la valeur patrimoniale de chaque ensemble sont ensuite justifiées dans le chapitre suivant. Il y est expliqué sur quoi repose la valeur patrimoniale de la propriété et quels sont les éléments ou composantes de plus grande valeur. Ceci pourra permettre d'orienter les interventions futures sur le site et de cibler ce qu'il faut protéger en priorité.

2.1. Valeur patrimoniale exceptionnelle (4)

- Monastère des Ursulines (111)⁴ p. 15
- Séminaire de Québec (113) p. 15
- Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec (114) p. 16
- Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (115) p. 16

2.2. Valeur patrimoniale élevée (12)

- Maison Béthanie des Sœurs du Bon-Pasteur (101) p. 18
- Maison Mère-Mallet des Sœurs de la Charité de Québec (102) p. 18
- Maison Dauphine et chapelle des Jésuites (104) p. 19
- Sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur (108) p. 19
- Maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier (110) p. 20
- Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus (116) p. 20
- Propriété des Pères augustins de l'Assomption (302) p. 21
- Pavillon Saint-Dominique des Sœurs dominicaines de la Trinité (305) p. 21
- Séminaire des Pères maristes (311) p. 22
- Maison mère des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc (315) p. 22
- Résidence Bon-Pasteur de Charlesbourg des Sœurs du Bon-Pasteur (401) p. 23
- Ancien couvent de Beauport des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (508) p. 23

2.3. Valeur patrimoniale significative (22)

- Propriété des Frères des Écoles chrétiennes du Vieux-Québec (103) p. 25
- Ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue et Accueil Marguerite-Bourgeoys des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (106) p. 25
- Monastère des Pères du Très-Saint-Sacrement (112) p. 26
- Monastère des Capucins (601) p. 26

4. Le numéro inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la propriété réfère au numéro attribué lors de l'évaluation patrimoniale des couvents en 2005-2006.

• Couvent de Limoilou des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (602)	p. 27
• Couvent du Mont-Thabor des Sœurs servantes du Très-Saint-Sacrement (603)	p. 27
• Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus (301)	p. 28
• Résidence Notre-Dame-de-Foy des Sœurs du Bon-Pasteur (304)	p. 28
• Maison Saint-Joseph des Frères des Écoles chrétiennes (307)	p. 29
• Maison Bienheureux-Salomon des Frères des Écoles chrétiennes (310)	p. 29
• Maison provinciale des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (316)	p. 30
• Services diocésains de l'Archidiocèse de Québec (317)	p. 30
• Propriété des Religieuses de Jésus-Marie (318)	p. 31
• Collège de Champigny des Frères du Sacré-Cœur (801)	p. 31
• Résidence Saint-Charles des Sœurs du Bon-Pasteur (802)	p. 32
• Couvent des Pères eudistes (402)	p. 32
• Maison Sainte-Marie-des-Anges des Sœurs de Saint-François-d'Assise (403)	p. 33
• Ancien noviciat des Frères de la Charité (501)	p. 33
• Maison généralice des Sœurs de la Charité de Québec (502)	p. 34
• Cénacle du Cœur eucharistique des Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices (503)	34
• Maison provinciale de Saint-Joseph des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (505)	35
• Maison provinciale et école des Ursulines de Loretteville (701)	p. 35

2.4. Valeur patrimoniale faible (14)

• Résidence des Pères blancs missionnaires d'Afrique (105)	p. 36
• Résidence des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux (109)	p. 36
• Résidence Notre-Dame-de-Recouvrance des Sœurs du Bon-Pasteur (201)	p. 37
• Maison Jésus-Ouvrier des Pères oblats de Marie-Immaculée (202)	p. 37
• Maison généralice des Sœurs du Bon-Pasteur (303)	p. 38
• Centre de spiritualité Manrèse des Pères jésuites (306)	p. 38
• Maison des Frères des Écoles chrétiennes (308)	p. 38
• Carrefour jeunesse des Frères des Écoles chrétiennes (309)	p. 39
• Ancien scolasticat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères miss. du Sacré-Cœur (313)	p. 39
• Maison Saint-Louis et résidence Saint-Paul des Pères oblats de Marie-Immaculée (314)	40
• Résidence des Sœurs de Sainte-Chrétienne (504)	p. 40
• Maison provinciale et externat des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (506)	p. 40
• Ancien centre jeunesse Cinquième Saison (507)	p. 41
• Propriété des Pères du Très-Saint-Sacrement à Loretteville (702)	p. 41

3. Justification de la hiérarchisation des propriétés

3.1. Valeur patrimoniale exceptionnelle

Monastère des Ursulines (111)

Valeur d'âge et intérêt historique : Fondé par Marie de l'Incarnation en 1641, ce monastère est le plus ancien de Québec, avec celui des Augustines de l'Hôtel-Dieu. Valeur identitaire inestimable. Musée qui rappelle l'œuvre des Religieuses.

Valeur d'usage : L'école des Ursulines poursuit son œuvre d'éducation entamée au XVII^e siècle. Tous les bâtiments du complexe sont pleinement utilisés.

Valeur d'art et d'architecture : Malgré une évolution complexe, la propriété forme un ensemble harmonieux qui possède une grande quantité de bâtiments, d'époques et de styles variés, représentant ainsi plus de trois siècles d'architecture. De grands noms de l'architecture et de la sculpture (Baillairgé, Giroux, Peachy, Berlinguet, Ouellet, Levasseur) ont laissé leur marque dans cet ensemble monastique. L'aile Saint-Augustin et surtout l'aile Sainte-Famille constituent de rares témoins de l'architecture classique française. Le monastère regorge également d'œuvres artistiques de grande valeur.

Valeur d'authenticité : Ensemble harmonieux composé de bâtiments construits entre 1641 et 1988. Quelques éléments exceptionnellement bien conservés dont les voûtes en pierre, l'escalier Saint-Augustin et le décor sculpté de la chapelle.

Valeur paysagère : Les espaces extérieurs, habituellement encadrés par les différentes ailes des édifices et le mur d'enceinte, sont riches et habituellement bien aménagés. Magnifique jardin à l'abri des regards.

Valeur de position : Le monastère des Ursulines, bien que peu visible de l'espace public, constitue un symbole important du Vieux-Québec.

Ce monastère constitue le plus grand trésor d'architecture conventuelle à Québec, au Québec et probablement en Amérique du Nord. La situation du monastère à l'intérieur de l'arrondissement du Vieux-Québec lui assure une certaine protection. L'attribution d'un statut de monument historique classé serait cependant pleinement justifiée, ne serait-ce que pour mieux protéger les intérieurs de grande valeur patrimoniale.

Éléments incontournables à préserver en priorité : L'ensemble est un trésor en soi. Les **ailes les plus anciennes** (surtout Sainte-Famille et Saint-Augustin), la **chapelle et son décor intérieur** et le **jardin** constituent les composantes de plus grande valeur à conserver intégralement.



Séminaire de Québec (113)

Valeur d'âge et intérêt historique : Le complexe, érigé à partir de 1675, s'est développé sur plus de trois siècles et possède une excellente valeur d'ancienneté. Son intérêt historique tient au fait que cet ensemble institutionnel a été fondé par Mgr de Laval, que le Séminaire de Québec a joué un rôle important dans le développement de l'Amérique française et dans l'éducation, de la petite école jusqu'à l'Université Laval. Le musée de l'Amérique-française situé en ses murs est là pour rappeler l'importance historique de l'endroit.

Valeur d'usage : La plupart des ailes possèdent encore une fonction religieuse et éducative. Seules quelques sections semblent sous-utilisées actuellement.

Valeur d'art et d'architecture : Malgré une évolution complexe, la propriété forme un ensemble harmonieux qui possède une grande quantité de bâtiments, d'époques et de styles variés, représentant ainsi plus de trois siècles d'architecture. Plusieurs chapelles possèdent des décors architecturaux et des œuvres artistiques inestimables. Les ailes les plus anciennes, construites sur voûtes, sont les plus intéressantes.

Valeur d'authenticité : Malgré plusieurs transformations et agrandissements réalisés au fil des besoins et des incendies, l'ensemble possède une excellente valeur d'authenticité.



Valeur paysagère : Les espaces extérieurs (cours, jardins), habituellement encadrés par les différentes ailes des édifices et le mur d'enceinte, sont riches et généralement bien aménagés.

Valeur de position : Le Séminaire constitue un symbole important du Vieux-Québec et la lanterne de l'Université Laval joue bien son rôle de repère.

Le complexe possède le statut de monument historique classé en plus d'être situé à l'intérieur du périmètre de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Tout le complexe revêt un intérêt. Toutefois, les **ailes les plus anciennes** (de la Procure, des Parloirs et de la Congrégation) comprenant des **voûtes**, des **chapelles** et des **escaliers** magnifiques constituent les composantes de plus grande valeur. Les **toitures et lanternes** du pavillon de l'Université Laval sont également des éléments distinctifs à préserver.

Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec (114)

Valeur d'âge et intérêt historique : Ensemble monastique de valeur historique inestimable. Avec le monastère des Ursulines, il s'agit du plus vieil ensemble conventuel de Québec dont les sections les plus anciennes remontent à 1639.

Valeur d'usage : Monastère encore en fonction. Projet de lieu de mémoire habité comprenant un espace muséal et une section consacrée à hôtellerie.

Valeur d'art et d'architecture : Valeur exceptionnelle, notamment pour les ailes les plus anciennes qui sont représentatives de l'architecture classique française du début de la colonie. La chapelle est également une pièce maîtresse de cet ensemble.

Valeur d'authenticité : Excellent degré d'authenticité malgré le grand âge des bâtiments, d'où sa valeur exceptionnelle.

Valeur paysagère : Les deux cours intérieures encadrées par les ailes du monastère ne sont pas aménagées de façon optimale. Toutefois, le jardin refermé par un mur d'enceinte possède des aménagements de grande valeur dont le cimetière, des allées et des arbres matures.

Valeur de position : Bien qu'implanté sur un site de choix de la vieille ville, le monastère ne constitue pas un point de repère dans le paysage urbain. Le principal point négatif est l'intrusion des installations de l'hôpital qui a pris des proportions gigantesques dans le secteur.

L'ensemble est classé site historique en vertu de la *Loi sur les biens culturels* en plus d'être situé à l'intérieur du périmètre de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Tout le complexe du vieux monastère revêt un intérêt. Toutefois, les **deux ailes les plus anciennes** construites sur **voûtes** et la **chapelle** constituent les composantes de plus grande valeur à conserver intégralement.



Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (115)

Valeur d'âge et intérêt historique : Ensemble monastique de valeur inestimable dont les plus anciennes parties datent de 1671 alors que les Récollets s'installent sur ce site en bordure de la rivière Saint-Charles. À partir de 1692, Mgr de Saint-Vallier y fonde un hôpital général qui sera pris en charge par les Augustines hospitalières.

Valeur d'usage : L'hôpital et le monastère des religieuses sont encore en fonction plus de trois siècles plus tard.

Valeur d'art et d'architecture : Ensemble d'ailes construites et remaniées depuis le XVII^e siècle à aujourd'hui qui forme un complexe monastique et hospitalier de grand intérêt architectural et artistique. Certains intérieurs du



monastère comptent parmi les mieux conservés à Québec. Par ailleurs, certaines ailes plus récentes de l'hôpital n'ont pas la même qualité architecturale que celles du monastère.

Valeur d'authenticité : Malgré l'évolution complexe de cet ensemble sur plusieurs siècles, plusieurs composantes parmi les plus anciennes possèdent un degré d'authenticité exceptionnel en raison de l'absence d'incendies majeurs.

Valeur paysagère : Deux principaux espaces d'intérêt sont présents sur le site. Le jardin privé des religieuses, entouré d'un mur d'enceinte, possède plusieurs aménagements d'intérêt dont un cimetière, des allées bordées d'arbres et des monuments religieux. Un autre espace semi-public, comprenant notamment le cimetière de l'Hôpital-Général comprenant mausolée, monuments et clôture est un site historique remarquable en partie boisé.

Valeur de position : Site qui a conditionné le développement du secteur qui est aujourd'hui quelque peu déstructuré. Le contact historique avec la rivière Saint-Charles a malheureusement été perdu lors de l'assèchement du méandre à la fin des années 1950.

L'ensemble est classé site historique depuis 1977 en vertu de la *Loi sur les biens culturels*.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Tout le complexe du vieux monastère revêt un intérêt. Toutefois, les **ailes les plus anciennes et la chapelle**, avec leur **décor intérieur**, ainsi que le **cimetière de l'Hôpital général**, constituent les composantes de plus grande valeur à conserver intégralement.

3.2. Valeur patrimoniale élevée

Maison Béthanie des Sœurs du Bon-Pasteur (101)

Valeur d'âge et intérêt historique : 1876-1878, agrandi en 1887. L'un des premiers lieux occupés par les Sœurs du Bon-Pasteur. Successivement maternité, crèche, hôpital, résidence et musée. Lieu de mémoire de la communauté depuis 1992.

Valeur d'usage : Bâtiment toujours occupé.

Valeur d'art et d'architecture : Bien que le projet initial soit resté inachevé, le bâtiment est une œuvre architectural de grand intérêt. Architecture monumentale puisant à plusieurs répertoires stylistiques : néogothique, néoclassique et Second Empire. Œuvre de l'architecte David Ouellet.

Valeur d'authenticité : Très bonne authenticité à l'exception de la lanterne disparue et de l'entrée modifiée. Bâtiment minutieusement restauré et mis aux normes au début des années 1990.

Valeur paysagère : Petite cour intérieure bien aménagée.

Valeur de position : Le bâtiment se démarque par son gabarit et son architecture dans un tissu urbain dense du Vieux-Québec, notamment à partir de la rue Couillard.

La propriété est située à l'intérieur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Toute l'**enveloppe extérieure** des ailes de 1876-1878 et de 1887 est à conserver intégralement.



Maison Mère-Mallet des Sœurs de la Charité de Québec (102)

Valeur d'âge et intérêt historique : 1850-1853. L'une des plus anciennes propriétés religieuses après celles des Augustines, Ursulines, Pères du Séminaire et Jésuites. Communauté majeure pour l'importance de son œuvre.

Valeur d'usage : Bâtiment occupé par les Religieuses et leurs œuvres de charité.

Valeur d'art et d'architecture : Œuvre majeure de Charles Baillaigé. Plan ouvert en E, une innovation à Québec. Complexe formé d'architectures néoclassique, néogothique et Second Empire. La chapelle est une composante impressionnante au cœur cet ensemble conventuel. Quelques bâtiments d'intérêt en périphérie du quadrilatère principal (maisons Saint-Joseph et Notre-Dame-de-la-Pitié).

Valeur d'authenticité : Bonne authenticité malgré les nombreux incendies qui ont ravagé ce complexe. Reconstructions et agrandissements forment un tout cohérent.

Valeur paysagère : Cours délimitées par les ailes et le mur d'enceinte. Au nord du site, la propriété est déstructurée le long de la côte de la Potasse.

Valeur de position : On ne peut que regretter le développement brutaliste des années 1970 qui a enclavé cette maison religieuse et sa chapelle, non seulement par la construction de l'autoroute, mais également par l'édification d'immeubles en hauteur. Des perspectives intéressantes sur la propriété sont toutefois présentes à partir de la basse-ville, du faubourg Saint-Jean et de la place D'Youville (vue cadrée sur la chapelle).

La propriété est située à l'intérieur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Éléments incontournables à préserver en priorité : La **chapelle conventuelle** est l'élément le plus précieux à conserver intégralement. L'**enveloppe extérieure** des autres ailes du complexe principal est à préserver mais les bâtiments peuvent être recyclés en habitation.



Maison Dauphine et chapelle des Jésuites (104)

Valeur d'âge et intérêt historique : Chapelle (1817-1820) et maison (1856) possédant une valeur d'âge appréciable. Important symbole pour les Jésuites, arrivés en 1849, et qui s'installent sur leur terre d'origine.

Valeur d'usage : Complexe occupé principalement par les activités et les ressources offertes aux jeunes de la rue.

Valeur d'art et d'architecture : La chapelle de style néoclassique est la pièce maîtresse de cet ensemble. Plusieurs architectes et artistes importants ont laissé leurs traces dans ce lieu de culte exceptionnel. S'y greffent la maison Dauphine, une résidence néoclassique du Vieux-Québec et, bientôt, la maison Loyola, un autre joyau historique du secteur (monument historique classé).

Valeur d'authenticité : Évolution marquée par plusieurs transformations, notamment à la chapelle, qui forment un tout harmonieux.

Valeur de position : Implantée en tête d'îlot, face aux fortifications, la chapelle est mise en valeur par plusieurs points de vue depuis les rues Dauphine et D'Auteuil ainsi qu'à partir des murs de la ville.

La propriété est située à l'intérieur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Éléments incontournables à préserver en priorité : La **chapelle conventuelle** est l'élément le plus précieux du complexe à conserver intégralement. Bientôt, la **maison Loyola** sera également un élément à préserver mais déjà protégé.



Sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur (108)

Valeur d'âge et intérêt historique : Maisons érigées dans la première moitié du XIX^e siècle acquises par les Religieux en 1902 et 1937. La chapelle Notre-Dame-du-Sacré-Cœur est érigée en 1909-1910. Site revêtant une grande importance pour la communauté : site de fondation à Québec, lieu de pèlerinage et dernière maison encore active.

Valeur d'usage : Encore en fonction mais sous-utilisé.

Valeur d'art et d'architecture : La propriété possède deux types d'architecture : des maisons au caractère résidentiel et une chapelle conventuelle, qui forment un ensemble unique, mais qui manque parfois de cohérence. Néanmoins, plusieurs éléments, comme le décor intérieur de la maison Paterson-Stuart ainsi que l'architecture du sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, sont exceptionnels

Valeur d'authenticité : Diverses transformations apportées aux deux maisons. La chapelle est toutefois demeurée intacte.

Valeur paysagère : Faiblesse des aménagements paysagers (stationnements asphaltés).

Valeur de position : Chapelle perçue comme un élément distinctif dans le paysage du Vieux-Québec grâce à ces deux flèches.

La propriété est située à l'intérieur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Éléments incontournables à préserver en priorité : La **chapelle du Sacré-Cœur** est l'objet le plus précieux de l'ensemble. Les ailes résidentielles peuvent être recyclées à d'autres fins.



Maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier (110)

Valeur d'âge et intérêt historique : Complexe érigé de 1911 à 1956 autour de la villa Bijou (1874). Le boisé en façade et quelques dépendances rappellent le passé champêtre du site. Maison mère qui revêt beaucoup d'importance pour la communauté, d'où l'aménagement d'un lieu de mémoire. La chapelle ou oratoire Saint-Joseph (1925-1927) a servi d'église paroissiale pendant quelques années.

Valeur d'usage : Toujours occupée par la communauté (administration, résidence, infirmerie) et une école. Travaux de mise aux normes réalisés.

Valeur d'art et d'architecture : Villa Bijou : l'une des premières manifestations du style Second Empire à Québec. L'ensemble conventuel s'est développé autour de ce noyau de façon cohérente et harmonieuse malgré les nombreux agrandissements et les architectes qui se sont succédés. La brique beige contribue à uniformiser le tout. Le décor intérieur de la chapelle est une œuvre majeure du célèbre artiste Guido Nincheri.

Valeur d'authenticité : La villa Bijou est toujours reconnaissable au centre du complexe et les différentes ailes forment un tout cohérent malgré l'évolution complexe de l'ensemble.

Valeur paysagère : Nombreux aménagements paysagers de qualité, tant en façade (boisé d'arbres matures, clôture) qu'en arrière (jardins, cimetière, grotte, statues).

Valeur de position : Située sur un parcours traditionnel (chemin Sainte-Foy).

Éléments incontournables à préserver en priorité : Les ailes les plus anciennes formant le cœur de l'ensemble (**ancienne villa Bijou et ailes latérales**) ainsi que la **chapelle conventuelle** (oratoire Saint-Joseph) sont les éléments les plus précieux de l'ensemble à conserver. Le **parterre boisé** est aussi à préserver intégralement.



Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus (116)

Valeur d'âge et intérêt historique : Le monastère, érigé en plusieurs étapes entre 1873 et 1903, possède une bonne valeur d'ancienneté. Cette importante institution du quartier Saint-Sauveur a son importance historique dans la Ville de Québec en raison de l'hôpital qui est toujours en fonction.

Valeur d'usage : L'hôpital emploie aujourd'hui la majeure partie de ce vaste complexe. Le monastère des religieuses est toujours en fonction.

Valeur d'art et d'architecture : La partie originale du complexe, conçue par l'architecte Joseph-Ferdinand Peachy et complétée par plusieurs autres architectes de renom, est un bâtiment de grande importance patrimoniale. Deux magnifiques lieux de culte, la chapelle de fondation et la chapelle extérieure, présentent des décors architecturaux exceptionnels et des œuvres artistiques de grande valeur.

Valeur d'authenticité : Le monastère a été grandement affecté au fil des ans par les activités de l'hôpital et les nombreux agrandissements, dont celui de 1963. Le surhaussement du toit de la partie centrale est l'élément qui a eu le plus d'impact sur l'aspect général.

Valeur paysagère : Le jardin clos du monastère comprenant le cimetière, des arbres matures, des allées formelles, un potager, des aires semi-boisées et des monuments religieux et le lieu le plus intéressant du site. Une partie des terrains devant le complexe hospitalier a été récemment développée. L'avenue du Sacré-Cœur bordée d'arbres et la perspective cadrée sur la façade principale a toutefois été conservée.

Valeur de position : Bâtiment imposant qui émerge dans le quartier et qui est visible de plusieurs points de vue, dont les rives de la rivière Saint-Charles.

Éléments incontournables à préserver en priorité : L'**aile du monastère et sa chapelle conventuelle** sont les éléments les plus précieux du complexe à conserver. Il convient également de préserver l'aile centrale de l'hôpital par souci de cohérence de l'ensemble malgré les transformations subies par l'édifice.



Propriété des Pères augustins de l'Assomption (302)

Valeur d'âge et intérêt historique : Appelé successivement châtelainie de Coulonge, domaine de Samos et domaine Woodfield, ce site est occupé dès le XVII^e siècle et les premières divisions cadastrales sont encore perceptibles dans le paysage. Vendu par les Pères rédemptoristes aux Pères augustins en 1921, le site était destiné à recevoir une grande basilique dédiée au Sacré-Cœur, projet qui n'a jamais vu le jour. Le sanctuaire, le plus vieux bâtiment présent sur le site, date de 1925-1926 et est demeuré, lui aussi, inachevé. D'autres bâtiments plus récents jonchent le site.



Valeur d'usage : La propriété est toujours occupée par la communauté. Il s'agit du dernier établissement des Pères assomptionnistes au Canada.

Valeur d'art et d'architecture : Le sanctuaire du Sacré-Cœur est la pièce maîtresse du site. Dessiné par l'architecte Raoul Chênevert, il présente une belle synthèse de formes romanes et médiévales. Le décor intérieur de la chapelle est particulièrement impressionnant. Les autres bâtiments composant le site possèdent une moins grande valeur malgré quelques bons exemples de patrimoine architectural moderne.

Valeur d'authenticité : Bon état d'authenticité du sanctuaire malgré quelques modifications et un agrandissement effectué en 1989.

Valeur paysagère : Paysage qui évoque encore les grands domaines aménagés sur les hauteurs de Sillery au XIX^e siècle et acquis par les communautés religieuses au début du XX^e siècle. Plusieurs aménagements paysagers d'intérêt composés d'un boisé, d'un pré et de plusieurs éléments reliés à la fonction religieuse : un chemin de croix extérieur, une grotte et des monuments.

Valeur de position : Le cadre naturel du site, ainsi que les perspectives visuelles remarquables sur le fleuve, bonifient la valeur de l'ensemble.

La propriété est située à l'intérieur de l'arrondissement historique de Sillery.

Éléments incontournables à préserver en priorité : La **chapelle conventuelle** (sanctuaire) est l'élément le plus précieux du site à conserver. Les **aménagements paysagers** au sud du bâtiment principal doivent également demeurer non construits pour préserver les magnifiques panoramas sur le fleuve.

Pavillon Saint-Dominique des Sœurs dominicaines de la Trinité (305)

Valeur d'âge et intérêt historique : Ensemble composé de différentes ailes érigés à diverses époques : villa Elm Grove (1863), couvent Saint-Joseph (1918-1919), agrandissement (1938) et pavillon Saint-Dominique (1954-1956). Bonne valeur d'ancienneté et intérêt historique relié aux premiers propriétaires terriens et Dominicaines de la Trinité arrivées en 1914.



Valeur d'usage : Encore en fonction, surtout comme résidence et infirmerie pour des religieuses et religieux retraités.

Valeur d'art et d'architecture : Chaque aile de l'édifice présente un intérêt architectural (style Renaissance italienne aux accents pittoresques, courant Beaux-Arts et architecture Art déco) selon les architectes de renom qui les ont dessinées (Charles Baillairgé, Joseph-Siméon Bergeron, Albert Leclerc). Complexe malgré tout cohérent et harmonieux.

Valeur d'authenticité : La villa Elm Grove conserve la plupart de ses composantes d'origine, dont des éléments de décor intérieur de grande valeur patrimoniale. Les autres ailes ont également bien préservées malgré quelques modifications apportées.

Valeur paysagère : Mis à part la perte du lien historique que le site entretenait avec le chemin Saint-Louis, la propriété possède encore ses principales caractéristiques architecturales et paysagères qui peuvent la rattacher à l'époque des grands domaines de Sillery achetés par les communautés religieuses. Parmi les aménagements paysagers remarquables et pittoresques, notons le cimetière, les jardins aménagés, le site semi-boisé, les alignements d'arbres, les clôtures en fer ornemental et les statues religieuses.

Valeur de position : La présence à proximité de d'autres édifices de même nature forme un pôle institutionnel intéressant. L'espace formel de représentation le long du boulevard René-Lévesque met en valeur l'ensemble.

Éléments incontournables à préserver en priorité : L'ancienne **villa Elm Grove** est l'élément le plus précieux du site qui doit être conservée intégralement sur son site original. Le **boisé exceptionnel** du côté sud du site est également à préserver. Les autres ailes du complexe pourraient être recyclées ou modifiées.

Séminaire des Pères maristes (311)

Valeur d'âge et intérêt historique : Site qui évoque encore, notamment par la présence de la villa Beauvoir et de ses dépendances, les grands domaines aménagés sur les hauteurs de Sillery au XIX^e siècle et acquis par les communautés religieuses au début du XX^e siècle. Bonne valeur d'ancienneté pour la villa (1866) et ses dépendances. Le Séminaire date quant à lui de 1929.

Valeur d'usage : Occupé à pleine capacité. La villa loge les religieux et le Séminaire vient d'être agrandi (gymnase).

Valeur d'art et d'architecture : L'ancienne villa Beauvoir, toujours en place, possède une excellente valeur d'art et d'architecture. Elle est mise en valeur par sa situation, au centre de sa grande parcelle, par la présence de quelques dépendances agricoles. Le Séminaire en lui-même (Wilfrid Lacroix, 1929), est aussi un immeuble d'intérêt.

Valeur d'authenticité : La villa Beauvoir possède un degré d'authenticité exceptionnel. Le Séminaire a connu plusieurs modifications (agrandissements, réaménagement intérieurs, perte de la chapelle).

Valeur paysagère : Aménagements paysagers d'intérêt, composés de boisés et d'une prairie. La propriété est orientée vers le fleuve, legs du courant pittoresque du XIX^e siècle.

Valeur de position : Fait partie d'un ensemble institutionnel implanté sur le parcours mère du chemin Saint-Louis. Pas de point de repère.

La propriété est située à l'intérieur de l'arrondissement historique de Sillery.

Éléments incontournables à préserver en priorité : L'ancienne **villa Beauvoir et le boisé exceptionnel** situé en bordure du chemin Saint-Louis sont les deux composantes les plus précieuses de l'ensemble qu'il est important de conserver intégralement.



Maison mère des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc (315)

Valeur d'âge et intérêt historique : Évocation des grands domaines aménagés sur les hauteurs de Sillery au XIX^e siècle. Valeur d'ancienneté pour la partie originale du couvent datant de 1917-1918. D'autres ailes ont été construites en 1928, 1957 et 1964.

Valeur d'usage : Toujours en usage comme résidence religieuse.

Valeur d'art et d'architecture : Ensemble de grande valeur patrimoniale composé d'ailes de styles variés qui permettent de lire plusieurs périodes de l'histoire de l'architecture du Québec. Conçus par des architectes de renom (Tanguay, Chênevert, Côté), les ailes présentent une belle synthèse de formes romanes et médiévales ainsi que modernes. Valeur symbolique compte tenu des formes inspirées des forteresses et de l'histoire de la communauté dont la patronne est Jeanne d'Arc. Des bâtiments secondaires d'intérêt sont aussi présents.

Valeur d'authenticité : Valeur d'authenticité excellente pour l'ensemble des composantes de cette propriété.

Valeur paysagère : Ensemble mis en valeur par sa situation au centre de sa grande parcelle et par les aménagements paysagers d'intérêt composés d'un boisé, d'un parc et de plusieurs éléments reliés à la fonction religieuse : cimetière, grotte et monuments. Le cadre naturel du site, ainsi que les perspectives visuelles remarquables sur le fleuve, bonifient la valeur de l'ensemble.



Valeur de position : Située près d'un pôle d'activités important, la propriété n'est pas un point de repère mais conserve son intimité par rapport à l'espace public.

La propriété est située à l'intérieur de l'arrondissement historique de Sillery.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Les **ails de 1917-1918 et de 1928** ainsi que la **chapelle conventuelle** sont les éléments les plus précieux de ce complexe architectural qui faut conserver intacts. De plus, tout le **parterre au sud de la propriété** comprenant notamment la statue de Jeanne d'Arc et le cimetière devrait aussi être conservé non construit.

Résidence Bon-Pasteur de Charlesbourg des Sœurs du Bon-Pasteur (401)

Valeur d'âge et intérêt historique : Cette propriété a joué un rôle important dans le développement de ce secteur de l'arrondissement de Charlesbourg et rappelle la mémoire de George Manly Muir, qui a favorisé l'établissement des Religieuses à cet endroit. De plus, la chapelle érigée entre 1871 et 1876 constitue une excellente valeur d'ancienneté, surtout pour ce secteur très éloigné des centres urbains.

Valeur d'usage : L'ancien juvénat est aujourd'hui une maison de retraite pour les religieuses. La chapelle conventuelle est ouverte au public.

Valeur d'art et d'architecture : Si l'ensemble de la propriété possède une bonne valeur architecturale, la chapelle de la résidence Bon-Pasteur est l'élément majeur de ce complexe et témoigne de la tradition architecturale des églises rurales du Québec. L'intérieur en bois, dominé par une voûte en plein cintre, recèle de plusieurs œuvres d'art religieux.

Valeur d'authenticité : Depuis la construction du juvénat en 1926, l'ensemble n'a pas subi de transformations importantes. L'extérieur de la chapelle a connu des modifications réversibles à son revêtement. Le milieu environnant a beaucoup changé depuis l'arrivée des religieuses. La propriété autrefois en pleine campagne est aujourd'hui située dans un milieu urbanisé.

Valeur paysagère : Les aménagements extérieurs présentent plusieurs composantes d'intérêt. Traversé par ruisseau, le jardin comprend de nombreux arbres ainsi qu'un kiosque abritant un groupe de statues sculptées par Louis Jobin.

Valeur de position : La chapelle, par son implantation et son clocher caractéristique, joue un rôle de point de repère important dans le paysage de Notre-Dame-des-Laurentides.

Éléments incontournables à préserver en priorité : La **chapelle conventuelle**, véritable point de repère dans le secteur, est l'élément le plus précieux de l'ensemble qu'il faut conserver intégralement à son emplacement original et mettre en valeur.



Ancien couvent de Beauport des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (508)

Valeur d'âge et intérêt historique : Propriété intimement liée à l'histoire du Vieux-Beauport et partie intégrante du noyau paroissial, cette ancienne école et pensionnat pour jeunes filles possède une grande valeur historique. De plus, érigé en 1866, le bâtiment possède une très bonne valeur d'ancienneté.

Valeur d'usage : Bâtiment actuellement vacant en attendant une nouvelle vocation.

Valeur d'art et d'architecture : Le couvent a été érigé selon les plans de l'architecte François-Xavier Berlinguet. Son architecture éclectique, puisant allégrement aux styles néoclassique et néogothique, en fait un bâtiment unique à Québec, auquel s'intègre très bien un petit bâtiment secondaire.



Valeur d'authenticité : L'architecture extérieure de l'ancien couvent est bien conservée. On déplore toutefois la perte d'une grande partie de son décor intérieur.

Valeur paysagère : Les aménagements paysagers sont laissés à l'abandon depuis plusieurs années. Le jardin compte plusieurs essences d'arbres.

Valeur de position : Position enviable en raison des caractéristiques urbaines de l'environnement qui l'entoure. Le vieux couvent est un point de repère important dans l'arrondissement historique de Beauport et est très visible depuis l'avenue Royale et l'avenue du Couvent.

La propriété est située à l'intérieur de l'arrondissement historique de Beauport.

Éléments incontournables à préserver en priorité : L'**enveloppe extérieure** du couvent devrait être conservée intégralement. Toutefois, l'intérieur déjà modifié peut faire l'objet d'un recyclage complet.

3.3. Valeur patrimoniale significative

Propriété des Frères des Écoles chrétiennes du Vieux-Québec (103)

Valeur d'âge et intérêt historique : Bâtiments érigés en 1932 et 1958 (faible ancienneté). Toutefois, le site est intimement associé à l'Académie commerciale des Frères des Écoles chrétiennes depuis 1862. Lieu de mémoire de la communauté.

Valeur d'usage : Bâtiments occupés par diverses œuvres de la communauté dont une bibliothèque de spiritualité et des services aux jeunes.

Valeur d'art et d'architecture : Deux bâtiments de valeur moyenne (devanture d'intérêt de style Beaux-Arts et bâtiment moderne).

Valeur d'authenticité : Moyenne. Diverses modifications apportées.

Valeur paysagère : Faible. Stationnements asphaltés dans la cour arrière.

Valeur de position : Dans l'arrondissement historique. La place de l'Institut-Canadien crée un dégagement devant les façades.

La propriété est située à l'intérieur de l'arrondissement historique du Vieux-Québec.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Bien que la façade de 1932 soit la plus intéressante, rien d'incontournable à préserver.



Ancien collège Notre-Dame-de-Bellevue et Accueil Marguerite-Bourgeoys des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame (106)

Valeur d'âge et intérêt historique : Installation des Religieuses sur le site en 1864, dans une villa disparue, puis dans un couvent érigé en 1872-1873. Nouvelle école construite devant le couvent en 1960. Collège de grande réputation. Passé champêtre des grands domaines rappelé par le parterre boisé et les allées d'arbres.

Valeur d'usage : Collège fermé en 1996. Les Sœurs se sont retranchées depuis dans une infirmerie (Accueil Marguerite-Bourgeoys, 2002) construite au fond de la propriété et le collège est sous-utilisé par diverses institutions d'enseignement.

Valeur d'art et d'architecture : Couvent de 1872-1873 érigé selon les plans Victor Bourgeau. L'un des premiers exemples, sinon le premier, de style Second Empire à Québec. Bâtiment agrandi en 1912 malheureusement dénaturé et caché derrière un vaste bâtiment moderne (Philippe Côté 1960) qui présente toutefois un certain intérêt.

Valeur d'authenticité : Bâtiments du XIX^e siècle disparus (villa Bellevue et dépendances) ou altérés (couvent). Complexe de 1960 bien conservé. Propriété d'origine passablement morcelée pour permettre le développement urbain.

Valeur paysagère : Caractère rural à partir du chemin Sainte-Foy grâce au parterre gazonné et aux allées boisées. Le reste du terrain laisse par contre à désirer.

Valeur de position : Avantagusement situé dans un secteur résidentiel, près de plusieurs pôles d'activités.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Bien qu'une partie des ailes de 1872-1983 et de 1912 soit encore debout, ces constructions ont tellement été transformées qu'elles ne constituent pas un apport important à préserver. Toutefois, le **parterre semi-boisé** entre le chemin Sainte-Foy et l'ancien collège est à préserver intact, libre de toute construction.



Monastère des Pères du Très-Saint-Sacrement (112)

Valeur d'âge et intérêt historique : Ensemble planifié dès l'établissement des Pères du Très-Saint-Sacrement à Québec en 1915. Le monastère érigé en 1916 et refaçoné en 1956 suite à un incendie majeur, est l'une des plus importantes maisons de cette communauté au pays.

Valeur d'usage : Encore en fonction, surtout sous la forme d'une infirmerie pour les Religieux âgés ainsi que pour des membres de d'autres communautés. Le monastère ne sert plus de presbytère à la paroisse mais entretient toujours un lien vital avec l'église.

Valeur d'art et d'architecture : Ensemble monastère-église d'une belle unité architecturale en raison de l'usage de la pierre. Bâtiment moderne et relativement épuré.

Valeur d'authenticité : Le monastère présente l'état de 1956 bien que certaines parties datent de 1916 et de 1946.

Valeur paysagère : Grand stationnement mettant peu en valeur le monastère depuis le chemin Sainte-Foy. Jardin enclavé au fond du site.

Valeur de position : Situé dans un pôle institutionnel important, le monastère est quelque peu écrasé par l'église plus majestueuse qui fait office de point de repère.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Peu d'éléments de grande valeur à préserver contrairement à l'église voisine.



Monastère des Capucins (601)

Valeur d'âge et intérêt historique : L'intérêt historique du site tient au rôle qu'ont joué les Capucins dans le développement de Limoilou et de la paroisse Saint-Charles. Le bâtiment construit entre 1897 et 1903 possède une certaine valeur d'ancienneté.

Valeur d'usage : Résidence religieuse toujours en fonction mais n'abrite plus le presbytère de la paroisse, maintenant fusionnée.

Valeur d'art et d'architecture : Le complexe relié à l'église Saint-Charles, œuvre des architectes David et de Joseph-Pierre Ouellet, s'apparente aux monastères traditionnels et présente une architecture simple et modeste. Ce type d'ensemble conventuel est relativement rare à Québec.

Valeur d'authenticité : De nombreuses modifications ont été apportées au bâtiment, ce qui lui vaut un degré d'authenticité plutôt moyen.

Valeur paysagère : Valeur inégale des différents aménagements paysagers. Les grands arbres matures de la propriété, le calvaire érigé en bordure de la 8^e Avenue et le cimetière sont des composantes paysagères d'intérêt. En revanche, l'envahissement des aires asphaltées autant en pourtour que dans la cour intérieure du bâtiment ainsi que la clôture longeant le boulevard des Capucins sont des points négatifs.

Valeur de position : Le monastère des Capucins jouit d'une position avantageuse au cœur d'un îlot institutionnel important du Vieux-Limoilou. Toutefois, l'interface du côté du boulevard des Capucins est plutôt déstructurée.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Bien que l'ensemble accolé à l'église de Saint-Charles représente une bonne valeur patrimoniale, il n'y a pas d'éléments incontournables à préserver.



Couvent de Limoilou des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (602)

Valeur d'âge et intérêt historique : L'intérêt historique du site tient notamment au rôle qu'ont joué les Religieuses dans le développement de Limoilou et dans l'éducation des jeunes filles de la paroisse pendant près d'un siècle. Le couvent original, construit entre 1903 et 1912, possède également une certaine valeur d'ancienneté.

Valeur d'usage : L'ensemble est actuellement vacant.

Valeur d'art et d'architecture : Œuvre de l'architecte Joseph-Pierre Ouellet, le couvent original construit en trois étapes de 1903 à 1912, présente encore aujourd'hui ses façades monumentales en pierre rythmées par des ouvertures disposées de façon régulière et un avant-corps. Les composantes construites vers l'arrière de 1925 à 1985 présentent beaucoup moins d'intérêt d'un point de vue architectural, de même que le surhaussement du corps principal réalisé en 1966-1967.

Valeur d'authenticité : Les nombreuses modifications apportées au bâtiment, soit les agrandissements successifs vers l'arrière et le surhaussement, altèrent grandement le degré d'authenticité de ce bâtiment.

Valeur paysagère : À l'avant du site, les parterres gazonnés ponctués d'arbres matures mettent en valeur l'ancien couvent. Toutefois, la pauvreté des aménagements paysagers ailleurs sur le site est également à souligner.

Valeur de position : Position avantageuse au cœur d'un îlot institutionnel important du Vieux-Limoilou. Bien que le bâtiment soit imposant, le rôle de point de repère est plutôt assuré par les hauts clochers de l'église voisine.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Les ailes les plus anciennes étant altérées par un surhaussement, il n'y a pas d'éléments incontournables à protéger.



Couvent du Mont-Thabor des Sœurs servantes du Très-Saint-Sacrement (603)

Valeur d'âge et intérêt historique : Construit en 1930, la valeur d'ancienneté et d'histoire du couvent est plutôt faible. Le lien que la communauté entretenait avec les militaires et les pompiers donne toutefois au site une valeur symbolique indéniable.

Valeur d'usage : Actuellement en vente, la propriété est vacante depuis le départ récent des religieuses.

Valeur d'art et d'architecture : Le couvent et la chapelle s'inscrivent dans les tendances architecturales d'avant-garde des années 1930 et 1950. Le couvent, œuvre de l'architecte de renom Louis-Napoléon Audet, est innovateur en raison de l'adaptation du programme traditionnel dans un plan plus moderne et par l'utilisation du style Art déco. La chapelle du Mont-Thabor, érigée vingt ans plus tard selon les plans d'Adrien Dufresne, s'inscrit dans le courant développé par Dom Bellot.

Valeur d'authenticité : Bon degré d'authenticité et évolution harmonieuse des deux principales composantes de l'ensemble.

Valeur paysagère : Le couvent du Mont-Thabor est mis en valeur par les aménagements paysagers d'intérêt du jardin privé des religieuses, ainsi que par la présence du parc commémoratif du Mont-Thabor, situé à proximité.

Valeur de position : Aucun élément d'intérêt.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Bien qu'elle date des années 1950, la **chapelle conventuelle du Mont-Thabor** est l'élément le plus précieux à conserver. Il s'agit d'une œuvre réussie de l'architecte Adrien Dufresne. Le reste du couvent pourrait être recyclé en préservant le plus possible son enveloppe extérieure.



Fédération des Augustines de la Miséricorde-de-Jésus (301)

Valeur d'âge et intérêt historique : Construit en 1961-1962 comme noviciat, cet édifice possède peu de valeur d'ancienneté et d'histoire. Il ne reste sur le site qu'un bâtiment, près de la falaise, évoquant l'ancien domaine occupé par une villa.

Valeur d'usage : Bâtiment vide depuis la vente à un promoteur qui projette l'aménagement de condos et le développement du site.

Valeur d'art et d'architecture : Bâtiment représentatif de la production de l'architecte René Blanchet où tradition et modernité se côtoient de façon sensible et originale. L'architecte a su traduire le poids de la tradition monastique dans une forme nouvelle teintée par l'art gothique.

Valeur d'authenticité : Très peu de changements à l'extérieur du bâtiment. Des réaménagements internes ont été nécessaires à l'intérieur lorsqu'en 1971, le noviciat a fait place aux bureaux de la Fédération des Augustines.

Valeur paysagère : Dégagement à l'avant qui met en valeur l'édifice. L'arrière est une prairie comportant peu d'aménagements d'intérêt mis à part les vues qu'elle offre sur le fleuve.

Valeur de position : Cette propriété fait partie des vastes parcelles des hauteurs de Sillery qui rappellent les grands domaines du XIX^e siècle. L'orientation générale du bâtiment vers le chemin Saint-Louis constitue toutefois une exception dans l'organisation spatiale des grands domaines, qui sont habituellement tournés vers le sud et le fleuve Saint-Laurent.

La propriété est située à l'intérieur de l'arrondissement historique de Sillery.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Peu d'éléments incontournables. L'enveloppe extérieure du bâtiment aurait toutefois avantage à être conservée lors d'un recyclage. Quelques vues sur le fleuve sont à sauvegarder.



Résidence Notre-Dame-de-Foy des Sœurs du Bon-Pasteur (304)

Valeur d'âge et intérêt historique : Malgré que le site soit occupé par les Sœurs du Bon-Pasteur depuis 1881, le vieux couvent et les bâtiments de ferme que l'on retrouvait autrefois sur le domaine sont disparus, tout comme les liens qu'entretenait la propriété avec le chemin Sainte-Foy et le noyau villageois. Seuls le cimetière et sa chapelle funéraire (charnier) possèdent une bonne valeur historique.

Valeur d'usage : Le bâtiment construit en 1974 accueille toujours des religieuses retraitées. Le cimetière de la communauté est toujours en fonction.

Valeur d'art et d'architecture : Bâtiment présentant peu d'intérêt patrimonial. La chapelle ajoutée en 1993-1994 possède une architecture plus intéressante que le bâtiment original.

Valeur d'authenticité : Agrandissement en 1993-1994 (chapelle) et rénovations majeures pour la mise aux normes dans les dernières années.

Valeur paysagère : C'est le cimetière qui possède la plus grande valeur paysagère. Sa composition d'ensemble, sa chapelle funéraire (charnier) et ses grands arbres qui ombragent les monuments funéraires forment sans contredit l'élément fort de cette propriété. Une double rangée d'arbres liant le chemin Sainte-Foy au cimetière est un vestige de l'ancienne ferme.

Valeur de position : Situation enclavée par rapport au contexte urbain et perte des principaux repères historiques.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Le **cimetière de la communauté**, avec sa chapelle funéraire et ses aménagements paysagers, constitue l'élément le plus précieux du site à protéger.



Maison Saint-Joseph des Frères des Écoles chrétiennes (307)

Valeur d'âge et intérêt historique : Construit en 1958 pour les Pères du Saint-Esprit, ce bâtiment acquis par les Frères des Écoles chrétiennes en 1972 possède peu de valeur d'ancienneté et d'histoire.

Valeur d'usage : Maison occupée par des religieux retraités. Le bâtiment a été rénové et mis aux normes.

Valeur d'art et d'architecture : Œuvre de l'architecte René Blanchet, ce bâtiment moderne est représentatif de la production courante de l'époque. Le poids de la tradition est encore présent dans la composition et le traitement architectural et on ne peut qualifier ce bâtiment d'avant-gardiste.

Valeur d'authenticité : L'important agrandissement réalisé en 1991 et divers travaux intérieurs et extérieurs ont altérés l'œuvre originale.

Valeur paysagère : Peu d'intérêt à ce niveau.

Valeur de position : Position près des pôles majeurs d'activités et de l'Université Laval.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Maison Bienheureux-Salomon des Frères des Écoles chrétiennes (310)

Valeur d'âge et intérêt historique : Érigée en 1954-1955 pour loger les enseignants de la nouvelle Faculté de commerce de l'Université Laval, ce bâtiment ne possède pas une grande valeur d'ancienneté ni d'histoire. L'académie de Québec (cégep de Sainte-Foy) a été érigée plus tard, soit en 1963.

Valeur d'usage : Abrisé depuis 1972 des religieux retraités.

Valeur d'art et d'architecture : Bon exemple d'architecture moderne affirmée et avant-gardiste pour l'époque. Œuvre de l'architecte Lucien Mainguy, une figure importante de l'architecture moderne à Québec. La composition et le traitement architectural, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, sont originaux et bien maîtrisés. L'escalier en vis intérieur est la pièce maîtresse de cet édifice.

Valeur d'authenticité : Très bien conservé. Aucune modification majeure.

Valeur paysagère : Aucun élément d'intérêt.

Valeur de position : Aujourd'hui enclavé sur le campus du cégep de Sainte-Foy. Environnement urbain plutôt déstructuré.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Maison provinciale des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul (316)

Valeur d'âge et intérêt historique : Érigé en 1946 près de l'Université Laval, ce bâtiment possède peu de valeur d'ancienneté et d'histoire.

Valeur d'usage : Maison provinciale qui sert essentiellement de maison de retraite pour les religieux.

Valeur d'art et d'architecture : Le bâtiment et sa chapelle constituent de beaux exemples d'architecture rationaliste et néogothique moderne. Certaines composantes du lieu de culte, quoique récentes, possèdent une valeur artistique certaine.

Valeur d'authenticité : Modifications intérieures sans grand impact sur l'architecture du bâtiment. Le portique d'entrée a cependant été passablement transformé.

Valeur paysagère : Bien que la terre d'origine ait été lotie, le grand dégagement encore présent devant la propriété, ainsi que son allée bordée d'arbres, évoquent encore les grands domaines aménagés le long du parcours traditionnel du chemin Sainte-Foy.

Valeur de position : Propriété aujourd'hui entourée de bâtiments récents de grand gabarit qui ne joue plus son rôle de point de repère comme autrefois.

Éléments incontournables à préserver en priorité : La **chapelle conventuelle** est l'élément construit le plus précieux du site. Par ailleurs, le **parterre** entre le bâtiment et le chemin Sainte-Foy, ponctué d'une majestueuse allée d'arbres, est également une composante incontournable à conserver.



Services diocésains de l'Archidiocèse de Québec (317)

Valeur d'âge et intérêt historique : Construit en 1927-1928 pour les Sœurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, le bâtiment originellement orienté vers le chemin Saint-Louis a été agrandi en 1947 et tourné vers le boulevard René-Lévesque. C'est en 1978 que l'Archidiocèse de Québec acquiert le bâtiment pour y loger ses services. Une certaine valeur historique et d'ancienneté est donc rattachée à cette propriété.

Valeur d'usage : Les espaces, adaptés pour les usages du diocèse, sont pleinement occupés.

Valeur d'art et d'architecture : Les deux principales ailes du complexe forment un ensemble conventuel cohérent, malgré qu'elles représentent clairement des époques et des styles différents.

Valeur d'authenticité : Malgré l'agrandissement des années 1940 et le changement de fonction dans les années 1970, l'ensemble demeure cohérent.

Valeur paysagère : Mis à part la perte du lien historique que le site entretenait avec le chemin Saint-Louis, la propriété possède encore plusieurs caractéristiques paysagères qui peuvent la rattacher à l'époque des grands domaines de Sillery acquis par les communautés religieuses. Des aménagements paysagers, autant dans la partie sud du site, où l'on retrouve quelques éléments d'intérêt, que dans la partie nord, qui constitue davantage un espace formel de représentation le long du boulevard René-Lévesque, mettent en valeur le bâtiment principal.

Valeur de position : La présence à proximité de d'autres édifices de même nature forme un pôle institutionnel intéressant.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler. L'allée d'arbres majestueuse en façade est toutefois un élément paysager des plus intéressants.



Propriété des Religieuses de Jésus-Marie (318)

Valeur d'âge et intérêt historique : Le site évoque encore les grands domaines aménagés sur les hauteurs de Sillery au XIX^e siècle et acquis par les communautés religieuses. D'ailleurs, les Religieuses de Jésus-Marie sont les premières à s'implanter sur ce type de domaine en 1869. La villa Sous-les-Bois, érigée en 1843 et partiellement conservée derrière le collège, est le plus vieux bâtiment encore sur le site. Malheureusement, l'imposant couvent construit en 1870 a été complètement détruit par un incendie en 1983.



Valeur d'usage : Le site abrite toujours une école primaire, une école secondaire ainsi qu'une résidence pour les religieuses et la maison provinciale de la communauté.

Valeur d'art et d'architecture : La valeur architecturale des édifices présents sur le site est plutôt faible, en raison notamment de la disparition subite de l'ancien couvent, remplacé par des structures modernes issues du courant brutaliste dans les années 1980, et des importantes altérations subies par la villa Sous-les-Bois.

Valeur d'authenticité : À part la villa Sous-les-Bois qui a connu de nombreuses altérations, les bâtiments plus récents possèdent un bon degré d'authenticité.

Valeur paysagère : La valeur patrimoniale de cette propriété repose surtout sur ses attributs paysagers. Cimetière, verger, parterre, jardins, prairie, monuments religieux, grotte, allées d'arbres composent un site complexe qui évoque les grands domaines aménagés sur les hauteurs de Sillery au XIX^e siècle. Les vues panoramiques sur le fleuve sont parmi les plus intéressantes du secteur.

Valeur de position : Emplacement de choix près d'un pôle d'activités important.

La propriété est située à l'intérieur de l'arrondissement historique de Sillery.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Bien qu'altérée par plusieurs transformations, l'**ancienne villa Sous-les-Bois** est l'élément le plus ancien du site qu'il conviendrait de conserver. Plusieurs éléments paysagers du site et des vues panoramiques sur le fleuve constituent un intérêt certain. Toutefois, il n'y a aucun élément incontournable à protéger.

Collège de Champigny des Frères du Sacré-Cœur (801)

Valeur d'âge et intérêt historique : Le bâtiment original, construit en 1946-1948, possède peu de valeur d'ancienneté et de valeur historique.



Valeur d'usage : Le bâtiment et ses différentes annexes est presque entièrement occupé par le collège. Une section est toutefois occupée par les religieux enseignants à la retraite.

Valeur d'art et d'architecture : L'imposant bâtiment, conçu par les architectes J.-Aimé et Albert Poulin, constitue une belle synthèse entre tradition et modernité. La composition monumentale et classique de l'immeuble en pierre côtoie un dépouillement ornemental et le caractère fonctionnaliste des volumes. Les ailes plus récentes du collège sont moins intéressantes.

Valeur d'authenticité : En raison des agrandissements du collège, plus ou moins en harmonie avec l'édifice original, l'état d'authenticité de la propriété est plutôt moyenne.

Valeur paysagère : Le bâtiment domine le paysage. Un magnifique panorama est perceptible du promontoire sur lequel il est implanté. De plus, le site comporte plusieurs aménagements paysagers d'intérêt, dont des allées bordées d'arbres et un cimetière.

Valeur de position : Le collège de Champigny est un important point de repère dans le paysage.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler. Il faudrait toutefois éviter de construire devant la façade principale du bâtiment.

Résidence Saint-Charles des Sœurs du Bon-Pasteur (802)

Valeur d'âge et intérêt historique : Bien que le site possède une histoire très riche, notamment en ce qui a trait à la période de la ferme expérimentale de Cap-Rouge, il ne reste que peu de traces de cette époque. Seules quelques maisons d'employés sont encore en place pour en témoigner. La propriété est dorénavant enclavée dans un nouveau quartier résidentiel en rupture avec son site enchanteur.

Valeur d'usage : Une nouvelle résidence de retraite vient d'être construite pour les religieuses.

Valeur d'art et d'architecture : La maison Langelier (ou villa Sainte-Marie) et la maison Cap-des-Érables sont deux maisons qui évoquent l'époque rurale du site. La maison Langelier, de style Second Empire, s'apparente aux villas de la fin du XIX^e siècle. Son décor intérieur possède plusieurs composantes d'intérêt. La maison Cap-des-Érables dénote quant à elle une influence Arts & Crafts avec son extérieur en bardeau de cèdre. Les autres composantes bâties du site, plus récentes, présentent moins d'intérêt patrimonial.

Valeur d'authenticité : Les bâtiments composant la propriété, à l'exception de la résidence Saint-Charles construite en 2008, possèdent une bonne valeur patrimoniale. Le site a toutefois été amputé de ses terres lors de l'urbanisation du secteur.

Valeur paysagère : Tous les bâtiments sont implantés le long d'un grand axe de composition qui structure le site. La qualité des aménagements paysagers sur le site largement boisé est à souligner.

Valeur de position : Situé sur un promontoire, le site jouit de magnifiques panoramas sur le fleuve.

Éléments incontournables à préserver en priorité : La **maison Langelier** (ou villa Sainte-Marie) et, dans une moindre mesure, la **maison Cap-des-Érables**, sont les éléments les plus précieux du site à préserver.



Couvent des Pères eudistes (402)

Valeur d'âge et intérêt historique : Érigé en 1922, le couvent des Eudistes est relativement ancien pour le secteur de Charlesbourg. Cette époque correspond à l'arrivée de plusieurs communautés religieuses sur la crête du coteau de Charlesbourg dans un milieu agricole et paisible avant l'urbanisation.

Valeur d'usage : Encore utilisé comme une maison de retraite pour les religieux.

Valeur d'art et d'architecture : Œuvre de style Beaux-Arts de l'architecte Ludger Robitaille, le bâtiment original présente un intérêt architectural certain. L'agrandissement de 1935 (Pierre Lévesque) est réalisé en continuité. La chapelle constitue la composante intérieure la plus intéressante avec les œuvres artistiques et les vitraux qu'elle recèle.

Valeur d'authenticité : Si l'agrandissement de 1935 et les travaux intérieurs de la fin des années 1960 n'ont pas trop altéré l'architecture du bâtiment, l'ajout d'une cage d'ascenseur et d'escaliers de secours sur la façade sud ont été plus néfastes sur l'aspect extérieur du couvent.

Valeur paysagère : L'orientation du bâtiment vers le sud, son panorama exceptionnel, le cimetière et les très beaux arbres que l'on retrouve sur le site sont les principaux attributs de la propriété. La construction d'un centre hospitalier privé est toutefois venue diviser le grand domaine en deux parties, isolant ainsi le cimetière et la chênaie du reste de la propriété.

Valeur de position : Bien qu'il profite d'un emplacement de choix sur la crête du coteau et sur la 1^{re} Avenue, parcours mère du secteur, le couvent ne joue par le rôle de point de repère comme autrefois,

Éléments incontournables à préserver en priorité : Le **cimetière et la chênaie** sont les éléments paysagers les plus précieux de cette propriété.



Maison Sainte-Marie-des-Anges des Sœurs de Saint-François-d'Assise (403)

Valeur d'âge et intérêt historique : Ce vaste complexe conventuel a été érigé en plusieurs étapes de 1925 à 1963. L'époque d'implantation sur ce site correspond à l'arrivée de plusieurs communautés religieuses sur la crête du coteau de Charlesbourg dans un milieu agricole et paisible avant son urbanisation. Valeur d'ancienneté et d'histoire moyenne.

Valeur d'usage : Après avoir accueilli un noviciat, un provincialat, un scolasticat, un pensionnat, une école ménagère, un institut familial, une école normale, le bâtiment abrite aujourd'hui une importante résidence ainsi qu'une infirmerie pour les sœurs retraitées.

Valeur d'art et d'architecture : L'aile de 1925, œuvre des architectes Talbot et Cook, est la partie possédant la plus grande valeur patrimoniale en raison de son architecture plus élaborée ornée d'un décor classique. Les ailes apparues en 1954 et en 1963, plus épurées, s'inscrivent davantage dans le courant de l'architecture moderne. Les espaces intérieurs (chapelle, auditorium) de l'aile de 1963 (René Blanchet) sont généreux et vastes.

Valeur d'authenticité : Plusieurs agrandissements, surhaussements et transformations ont altérés le degré d'authenticité des ailes de ce complexe. Il en résulte un complexe aux architectures parfois disparates mais qui conserve une certaine cohérence d'ensemble. Il faut noter que l'accès initial au site se faisait autrefois par le boulevard Henri-Bourassa et que l'urbanisation du secteur a passablement modifié le paysage environnant.

Valeur paysagère : L'orientation dominante du bâtiment vers le sud, son panorama exceptionnel, el cimetière et les très beaux arbres que l'on retrouve sur le terrain sont des éléments paysagers de grande valeur.

Valeur de position : Environnement urbain déstructuré et le couvent ne joue par le rôle de point de repère comme autrefois,

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler car l'aile la plus ancienne a malheureusement été altérée par un surhaussement. Il est toutefois recommandé de conserver l'enveloppe extérieure des ailes lors d'un éventuel recyclage.



Ancien noviciat des Frères de la Charité (501)

Valeur d'âge et intérêt historique : Datant de 1928-1929, cet édifice originellement construit pour les Pères blancs missionnaires d'Afrique et acheté par les Frères de la Charité en 1948, ne possède par une grande valeur d'âge, ni un intérêt historique marqué.

Valeur d'usage : Le bâtiment a perdu sa vocation religieuse et sert présentement de centre d'accueil et d'hébergement pour alcooliques et toxicomanes.

Valeur d'art et d'architecture : Sans être une œuvre d'architecture remarquable, le bâtiment possède certains éléments architecturaux d'intérêt représentatifs du courant Beaux-Arts (ornementation classique, monumentalité)

Valeur d'authenticité : Le bâtiment a été surhaussé d'un étage en 1934. Cette intervention s'est faite de façon harmonieuse, ce qui est moins de cas de plusieurs autres modifications intérieures et extérieures réalisées au fil des ans.

Valeur paysagère : Le site jouit d'un bon couvert végétal et d'une belle allée plantée en façade. Certains éléments paysagers présentent un intérêt mais les zones asphaltées sont omniprésentes.

Valeur de position : Le secteur a connu d'importants bouleversements urbains dont l'aménagement de l'autoroute Dufferin-Montmorency qui a malheureusement coupé le lien qu'entretenait la propriété avec les battures du fleuve. Par son gabarit imposant, l'ancien noviciat constitue néanmoins un point de repère dans le paysage.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Maison généralice des Sœurs de la Charité de Québec (502)

Valeur d'âge et intérêt historique : Propriété récente (1952-1956) qui ne possède ni valeur d'âge, ni valeur historique. Elle rappelle toutefois les grandes terres agricoles que la communauté détenait à la ferme Saint-Michel-Archange.

Valeur d'usage : Bâtiment principalement occupé par une vaste infirmerie à l'usage des Sœurs de la Charité mais aussi de d'autres communautés.

Valeur d'art et d'architecture : La maison généralice constitue un bel exemple de patrimoine architectural moderne à Québec. Œuvre de l'architecte Robert Blatter, figure marquante de l'architecture de la Capitale, cette vaste propriété se démarque par ses formes modernes et épurées malgré son caractère empreint de monumentalité et de classicisme.

Valeur d'authenticité : Bon degré d'authenticité.

Valeur paysagère : Bonne valeur paysagère. Le bâtiment est entouré de plusieurs aménagements dont un petit boisé et des alignements d'arbres ainsi que des grands champs agricoles.

Valeur de position : Position enviable du site sur un promontoire. En raison de son gabarit imposant et des vues dégagées tout autour, le bâtiment est visible des kilomètres à la ronde et joue le rôle de point de repère dans le paysage.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Malgré l'intérêt architectural du bâtiment issu de la modernité, aucun élément incontournable à signaler.



Cénacle du Cœur eucharistique des Sœurs dominicaines missionnaires adoratrices (503)

Valeur d'âge et intérêt historique : Peu de valeur d'âge et d'intérêt historique pour cette propriété construite en 1950-1952 pour une jeune communauté religieuse fondée en 1945.

Valeur d'usage : Toujours en activité comme résidence de religieuses et maison mère.

Valeur d'art et d'architecture : Réalisation moderne représentative des années 1950 (architecte : Georges-Émile Rousseau) à cheval entre la tradition et la modernité. Bâtiment éclectique marqué par plusieurs courants architecturaux dont le dombellotisme et le régionalisme.

Valeur d'authenticité : En raison d'agrandissements réalisés dans les années 1960 et 1980 et de travaux de rénovation et de mise aux normes plus récents, la propriété possède un degré d'authenticité moyen.

Valeur paysagère : Quelques aménagements paysagers d'intérêt dont des allées d'arbres, une grotte, un jardin et des kiosques. Située sur un promontoire, la propriété jouit de vues panoramiques sur le fleuve.

Valeur de position : Cette grande propriété, avantageusement positionnée sur un promontoire, constitue un point de repère dans le paysage, notamment pour les utilisateurs de l'autoroute Félix-Leclerc.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Maison provinciale de Saint-Joseph des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (505)

Valeur d'âge et intérêt historique : Construite en 1939-1940, la partie originale du bâtiment, agrandie dans les années 1950, ne possède pas une grande valeur d'âge ni d'intérêt patrimonial particulier.

Valeur d'usage : Bâtiment pleinement occupé, surtout depuis la vente du couvent de Limoilou, par une résidence et une infirmerie pour les religieuses retraitées.

Valeur d'art et d'architecture : La partie originale, œuvre de l'architecte Héliodore Laberge, est empreinte à la fois de monumentalité et de modernisme qui se traduit dans une façade symétrique en pierre dénudée d'ornementation. Les ailes latérales édifiées en 1957-1958 s'inscrivent également dans une esthétique de rationalisme et d'austérité. La chapelle d'inspiration néo-romane est la pièce maîtresse de cet ensemble.



Valeur d'authenticité : Bonne intégrité des composantes architecturales de l'édifice.

Valeur paysagère : La conservation du caractère agricole du milieu et des nombreux aménagements paysagers (grotte, deux cimetières, boisés, alignements d'arbres, statues religieuses) mettent en valeur la propriété. Il est par contre dommage qu'une ligne de transport d'électricité passe en plein centre du terrain, affectant ainsi son cadre paysager.

Valeur de position : Visible à grande distance en raison de son gabarit imposant et de son implantation sur un promontoire surplombant la rivière Beauport, ce couvent est un point de repère important dans le paysage.

Éléments incontournables à préserver en priorité : La **chapelle conventuelle** est l'élément le plus précieux de cet ensemble qu'il convient de préserver.

Maison provinciale et école des Ursulines de Loretteville (701)

Valeur d'âge et intérêt historique : L'intérêt historique du site évoquant les grands domaines aménagés le long de la rivière Saint-Charles au début du XX^e siècle contribue à la valeur patrimoniale du lieu. Érigée en 1913, l'ancienne villa des McLennan, devenue école, possède une bonne valeur d'âge et un intérêt historique certain. Quant à la maison provinciale des Ursulines, elle est plus récente (1961-1962) et revêt moins d'importance historique que la villa.



Valeur d'usage : L'école (ancienne villa) est toujours occupée à pleine capacité. La maison provinciale sert quant à elle surtout de centre de spiritualité.

Valeur d'art et d'architecture : Les deux bâtiments principaux du site possèdent une valeur architecturale pour des raisons différentes. L'ancienne villa, bel exemple d'architecture régionaliste de l'architecte James Cecil McDougall, est un exemple unique de résidence de villégiature en pierre à Québec. La maison provinciale, érigée en 1961-1962, constitue quant à elle un bel exemple de patrimoine architectural moderne. Cette œuvre de l'architecte Lucien Mainguy est particulièrement intéressante pour son cloître extérieur et la chapelle ornée de céramique de l'artiste Jordi Bonet.

Valeur d'authenticité : Bien qu'agrandie à quelques reprises, l'école (villa) a connu une évolution harmonieuse. La maison provinciale a quant à elle subi aucune modifications importantes, ce qui vaut à la propriété un bon degré d'authenticité.

Valeur paysagère : La proximité de la rivière Saint-Charles et de sa chute, ainsi que l'important couvert végétal assuré par le boisé exceptionnel, rehaussent l'intérêt de ce site.

Valeur de position : Malgré la position enviable de la propriété dans la ville, les bâtiments ne constituent pas des points de repère dans le paysage.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Bien que le monastère, sa chapelle et le cloître constituent des éléments architecturaux moderne d'intérêt, c'est avant tout l'**ancienne villa McLennan** servant aujourd'hui d'école ainsi que le **boisé exceptionnel** qui constituent des éléments incontournables à protéger.

3.4. Valeur patrimoniale faible

Résidence des Pères blancs missionnaires d'Afrique (105)

Valeur d'âge et intérêt historique : Faible ancienneté (1964). Les Pères blancs sont toutefois présents sur ce site depuis 1931. L'édifice d'origine a été remplacé par celui-ci.

Valeur d'usage : Encore en usage comme résidence et centre de ressourcement pour les missionnaires.

Valeur d'art et d'architecture : Bâtiment d'intérêt de la période moderne. Œuvre des architectes Laroche, Ritchot, Déry qui applique les préceptes de l'architecture internationale.

Valeur d'authenticité : Quelques modifications dont le parement d'aluminium qui couvre de la brique vernissée blanche de la façade et nouvelle cage d'escalier dans la cour intérieure. L'aspect moderniste est tout de même préservé.

Valeur paysagère : Peu de perspectives visuelles d'intérêt dans un contexte urbain plutôt déstructuré. Aménagements paysagers minimalistes et cour intérieure asphaltée.

Valeur de position : En recul et coincé entre des bâtiments de grand gabarit, ce bâtiment n'est pas mis en valeur par sa position urbaine.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Résidence des Sœurs de la Sainte-Famille-de-Bordeaux (109)

Valeur d'âge et intérêt historique : Site de l'ancienne villa Téviot-Manrèse, érigée au milieu du XIX^e siècle et occupée par les Jésuites de 1891 à 1936, ainsi que de l'ancienne chapelle Notre-Dame-du-Chemin (1893-1895). Ces deux bâtiments ont été démolis respectivement en 1936 et 1986. La villa a fait place à l'hôpital Courchesne (1936) qui a contribué à l'histoire de la médecine à Québec. La résidence des Sœurs a quant à elle été érigée en 1956 derrière l'hôpital, ce qui lui donne une faible valeur d'ancienneté.

Valeur d'usage : L'hôpital Courchesne est aujourd'hui un CHSLD et la résidence est toujours occupée par les religieuses.

Valeur d'art et d'architecture : La partie de l'hôpital donnant sur le chemin Sainte-Foy possède quelques éléments architecturaux d'intérêt mais présente un mauvais état physique. Mieux entretenue, la résidence des Sœurs est un immeuble plus moderne sans grand intérêt architectural.

Valeur d'authenticité : Les bâtiments de plus grande valeur, soit la villa Téviot-Manrèse et la chapelle, sont aujourd'hui disparus. L'hôpital et la résidence ont connu diverses altérations. L'ensemble, amputé de la chapelle, est aujourd'hui déstructuré.

Valeur paysagère : Grand dégagement avant mal aménagé et occupé par des stationnements. Petit jardin dans la cour des Sœurs.

Valeur de position : Le rôle de point de repère que jouait la chapelle est disparu.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Résidence Notre-Dame-de-Recouvrance des Sœurs du Bon-Pasteur (201)

Valeur d'âge et intérêt historique : Datant de 1940, le bâtiment est relativement récent. Faible importance historique.

Valeur d'usage : Ancienne maternité, le bâtiment est aujourd'hui une maison de retraite pour les religieuses.

Valeur d'art et d'architecture : Construction simple et dépouillée à mi-chemin entre l'académisme des années 1930 et le modernisme d'après-guerre. Bâtiment en brique représentatif des centres hospitaliers des années 1940.

Valeur d'authenticité : Évolution harmonieuse malgré quelques modifications ainsi qu'un important agrandissement effectué en 1986.

Valeur paysagère : Quelques espaces verts (jardin et arbres matures) entourent la propriété.

Valeur de position : Situé dans un tissu urbain résidentiel de Vanier n'offrant aucune perspective d'intérêt.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Maison Jésus-Ouvrier des Pères oblats de Marie-Immaculée (202)

Valeur d'âge et intérêt historique : Les plus anciens édifices du site datent de 1930 et le bâtiment principal a été érigé en 1965-1966. Ils remplacent l'ancienne villa Madden démolie en 1929, quelques années après l'arrivée des Oblats. La valeur historique du site est surtout importante en raison de l'association avec le père Victor Lelièvre, figure importante de Québec dans la première moitié du XX^e siècle. La maison Jésus-Ouvrier est d'ailleurs considérée comme le berceau du syndicalisme catholique québécois. Un mausolée dédié au père Lelièvre a été aménagé dans la maison en 2004.

Valeur d'usage : Le bâtiment est utilisé en tant que centre religieux dédié à la formation et à l'évangélisation.

Valeur d'art et d'architecture : Le bâtiment principal est issu du courant brutaliste en architecture. Ses volumes massifs, ses matériaux mal exploités et sa forme générale créent une œuvre beaucoup moins maîtrisée et achevée que d'autres édifices de la même époque. À ce bâtiment s'ajoute un édifice de 1930 qui a malheureusement perdu tous ses éléments d'intérêt.

Valeur d'authenticité : Les plus vieux bâtiments ont été fortement altérés. L'organisation originelle du site a également été fortement déstructurée par la construction du bâtiment principal ainsi que par des bouleversements urbains dans le secteur. Récemment, une bonne partie du site a été vendue pour la construction d'un immeuble d'habitation.

Valeur paysagère : Quelques rangées d'arbres matures sur un terrain amputé de ses jardins et de son accès à la rivière Saint-Charles.

Valeur de position : Environnement urbain possédant peu d'intérêt bien que le boulevard Père-Lelièvre soit un ancien parcours mère.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Le jardin semi-boisé et le cimetière sont les composantes représentant le plus d'intérêt sur le site.



Maison généralice des Sœurs du Bon-Pasteur (303)

Valeur d'âge et intérêt historique : Maison généralice construite en 1964-1965 et maison Bon-Pasteur érigée en 2001-2002. Faible valeur d'ancienneté. Depuis la vente de la maison mère de la rue De La Chevrotière, cette maison regroupe les instances décisionnelles de la communauté ainsi que le tombeau de la fondatrice, Marie Fitzbach.

Valeur d'usage : Les deux bâtiments sont pleinement occupés : résidence, administration, archives, services à la communauté et infirmerie.

Valeur d'art et d'architecture : Bâtiment moderne représentatif des années 1960 (Philippe Côté) qui possède de grandes qualités fonctionnelles et constructives. La maison Bon-Pasteur est quant à elle une insertion contemporaine possédant un intérêt architectural certain.

Valeur d'authenticité : Récents travaux de rénovation qui ont permis de mettre au normes l'édifice sans altérer son architecture extérieure.

Valeur paysagère : Parterres, arbres matures et boisés qui mettent en valeur la propriété.

Valeur de position : Bien que situé à proximité de l'Université Laval et de pôles d'activités majeurs, la propriété est enclavée et peu visible de l'espace public.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Centre de spiritualité Manrèse des Pères jésuites (306)

Valeur d'âge et intérêt historique : Érigé en 1976-1977 et agrandi en 1983 et en 1985, cet édifice possède peu de valeur historique. Son nom évoque toutefois les deux premières villas Manrèse.

Valeur d'usage : Occupé par un centre de spiritualité.

Valeur d'art et d'architecture : Architecture brutaliste de peu d'intérêt.

Valeur d'authenticité : Bâtiment agrandi à deux reprises.

Valeur paysagère : Quelques arbres matures mais aucune perspective visuelle d'intérêt. Implanté sur l'ancienne maison mère des Frères des Écoles chrétiennes (pavillon Montcalm), le bâtiment ne tire pas profit des atouts paysagers du site (rangées d'arbres).

Valeur de position : Milieu urbain déstructuré.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Maison des Frères des Écoles chrétiennes (308)

Valeur d'âge et intérêt historique : Située à l'emplacement de l'ancienne villa New Prospect, dernière survivante des villas des quatre bourgeois incendiée en 1995, cette résidence a été érigée en 1996. Très faible valeur d'ancienneté.

Valeur d'usage : Toujours utilisée comme résidence pour les religieux retraités.

Valeur d'art et d'architecture : Bien que récente, cette maison est une réalisation contemporaine intéressante.

Valeur d'authenticité : Aucune modification depuis 1996.

Valeur paysagère : Aménagements de grande qualité conçus de manière à amenuiser l'impact du stationnement.



Valeur de position : Situé près des pôles majeurs d'activités.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.

Carrefour jeunesse des Frères des Écoles chrétiennes (309)

Valeur d'âge et intérêt historique : Datant de 1955, cette ancienne résidence d'enseignants possède peu de valeur d'ancienneté et d'intérêt historique. Elle s'inscrit dans le développement intense qu'a connu Sainte-Foy durant les années 1950.

Valeur d'usage : Toujours une résidence de religieux qui a récemment passé entre les mains des Pères dominicains qui ont quitté leur monastère de la Grande Allée.

Valeur d'art et d'architecture : Bâtiment modeste à cheval entre la tradition et une architecture moderne plus affirmée, il possède quelques détails d'intérêt empruntés de l'architecture Dom Bellot (arcs en mitre, porche d'entrée).

Valeur d'authenticité : Quelques modifications mineures dont le revêtement de la partie supérieure de la façade.

Valeur paysagère : Quelques arbres matures.

Valeur de position : Peu d'intérêt au point de vue urbain malgré que la route de l'Église soit un parcours ancien. Situé à proximité des pôles majeurs d'activités.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Ancien scolasticat Notre-Dame-du-Sacré-Cœur des Pères missionnaires du Sacré-Cœur (313)

Valeur d'âge et intérêt historique : Construit en 1959-1960, cette propriété possède peu de valeur d'ancienneté ni de valeur historique.

Valeur d'usage : Bâtiment vacant depuis sa vente.

Valeur d'art et d'architecture : Le bâtiment, conçu par l'architecte Germain Chabot, adopte une architecture empreinte de modernisme. L'aspect sobre et rationnel des façades et le caractère fonctionnaliste de l'ensemble définissent bien cette architecture. À l'intérieur, la chapelle est l'espace le plus intéressant et est dotée d'une mosaïque en céramique de l'artiste Jordi Bonet.

Valeur d'authenticité : À part quelques modifications intérieures, le bâtiment n'a pas subi d'altérations importantes.

Valeur paysagère : Mis à part le boisé qui entoure la propriété, aucun élément paysager d'intérêt ne se démarque.

Valeur de position : Située dans un quartier résidentiel, près de l'Université Laval, la propriété ne possède pas de valeur de position particulière.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Maison Saint-Louis et résidence Saint-Paul des Pères oblats de Marie-Immaculée (314)

Valeur d'âge et intérêt historique : Bâties respectivement en 1962 et en 1979, les deux bâtiments de cette propriété possèdent peu de valeur d'ancienneté et d'histoire. Il ne reste aucune trace de l'ancienne villa Corsock qui occupait autrefois ce site.

Valeur d'usage : La propriété aurait été vendue récemment.

Valeur d'art et d'architecture : La résidence Saint-Paul est celle qui présente le plus grand intérêt architectural malgré son jeune âge. Œuvre des architectes St-Gelais, Tremblay, Bélanger, cette résidence témoigne d'un souci d'intégration et d'une composition architecturale mieux maîtrisée que l'autre bâtiment du site, la résidence Saint-Louis, qui est beaucoup moins intéressante.

Valeur d'authenticité : La résidence Saint-Louis (1962) a été lourdement modifiée en 1980. La résidence Saint-Paul possède un meilleur degré d'authenticité.

Valeur paysagère : Une zone semi-boisée, le grand dégagement en bordure du chemin Saint-Louis et la vue panoramique sur le fleuve et les ponts sont les principaux attributs paysagers de la propriété.

Valeur de position : Bien que située sur un ancien parcours mère, cette propriété ne possède pas de valeur de position particulière.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Résidence des Sœurs de Sainte-Chrétienne (504)

Valeur d'âge et intérêt historique : Le bâtiment construit en 1979 ne possède ni valeur d'ancienneté, ni valeur historique. Toutefois, le site élargi comprenant les anciennes installations (couvent et école) des Sœurs de Sainte-Chrétienne revêt plus de valeur historique car c'est le lieu d'implantation de cette communauté arrivée à Beauport en 1916.

Valeur d'usage : Toujours occupé comme résidence pour les religieuses retraitées.

Valeur d'art et d'architecture : Peu de valeur patrimoniale.

Valeur d'authenticité : Bâtiment récent n'ayant subi aucune altération.

Valeur paysagère : Peu d'éléments paysagers d'intérêt mis à part le cimetière de la communauté.

Valeur de position : L'intérêt de cette propriété réside surtout dans sa situation au sein d'un îlot institutionnel qui comprend d'anciens bâtiments de la communauté, ainsi qu'une petite maison mansardée sur la rue Guimond.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Maison provinciale et externat des Sœurs servantes du Saint-Cœur-de-Marie (506)

Valeur d'âge et intérêt historique : Construit en 1964, ce complexe ne possède ni valeur d'ancienneté, ni valeur historique.

Valeur d'usage : Surtout utilisé comme institution scolaire.

Valeur d'art et d'architecture : Architecture représentative de son époque de construction, soit des formes modernes et épurées, une franchise formelle et un caractère fonctionnaliste.

Valeur d'authenticité : Important agrandissement réalisé en 1984-1985 (gymnase).



Valeur paysagère : Peu d'intérêt paysager.

Valeur de position : La propriété ne constitue par un point de repère.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.

Ancien centre jeunesse Cinquième Saison (507)

Valeur d'âge et intérêt historique : Le bâtiment actuel, construit en deux étapes, soit en 1919-1920 et en 1955, possède peu de valeur d'ancienneté. La valeur historique du site ne tient pas autant aux bâtiments qu'aux événements qui se sont déroulés peu avant la Conquête de 1759. En effet, ce site surélevé est celui de la redoute et du quartier général de Montcalm construits en prévision des attaques de l'armée anglaise. Quelques vestiges archéologiques seraient toujours présents en sous-sol.

Valeur d'usage : Édifice vacant depuis de nombreuses années.

Valeur d'art et d'architecture : Peu de valeur patrimoniale.

L'agrandissement de 1955 (architecte : René Blanchet) est à cheval entre tradition et modernité et se démarque peu des bâtiments construits à la même époque.

Valeur d'authenticité : L'aile de 1919-1920 a été complètement remaniée lors de l'agrandissement de 1955 dans un but d'unification, effaçant toutes ses caractéristiques d'origine. Les espaces intérieurs ont été passablement modifiés pour l'aménagement du centre jeunesse.

Valeur paysagère : Aucun aménagement d'intérêt à part le panorama exceptionnel sur le fleuve Saint-Laurent à partir de ce site surélevé.

Valeur de position : Point de repère dans le paysage.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Propriété des Pères du Très-Saint-Sacrement à Loretteville (702)

Valeur d'âge et intérêt historique : Construite en 1943 et acquise par les religieux en 1978, cette propriété ne possède ni valeur d'ancienneté, ni valeur historique.

Valeur d'usage : Toujours utilisée comme résidence pour les religieux.

Valeur d'art et d'architecture : Il s'agit avant tout d'une maison de type unifamilial, qui ne revêt aucun intérêt d'un point de vue de l'architecture religieuse. La résidence possède néanmoins une bonne qualité de construction.

Valeur d'authenticité : Bon degré d'authenticité malgré un agrandissement réalisé en 1985.

Valeur paysagère : Aucun élément d'intérêt.

Valeur de position : Bâtiment situé dans un environnement qui possède plusieurs atouts patrimoniaux et naturels (vieux Loretteville, parc, rivière Saint-Charles) mais qui ne mettent pas pour autant la propriété en valeur.

Éléments incontournables à préserver en priorité : Aucun élément incontournable à signaler.



Conclusion

Le présent rapport est un complément et un court résumé de l'*Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec* déposée par notre firme en 2006. Il ne faut pas hésiter à consulter cette vaste étude faisant environ 2500 pages pour tout détail ou information supplémentaire sur l'une ou l'autre des propriétés ainsi que les recommandations qui accompagnaient l'évaluation.

Le but premier de cette hiérarchisation était de faire ressortir les ensembles conventuels de plus grande valeur ainsi que les composantes bâties et paysagères les plus précieuses dont certaines devraient être protégées ou conservées en priorité.

La classification proposée a toutefois ses limites et des mises en garde s'imposent. Les propriétés de communautés religieuses de Québec sont composées d'une ensemble d'éléments de nature très différentes. La complexité des sites où les aménagement paysagers sont parfois autant, sinon plus importants que l'architecture des bâtiments elle-même, rend cette classification parfois hasardeuse. Par exemple, deux propriétés peuvent avoir été classées dans la catégorie Valeur patrimoniale élevée, l'une pour avoir conservé un cimetière et des aménagements remarquables dotés de perspectives visuelles exceptionnelles sur le fleuve, l'autre pour la qualité architecturale et l'ancienneté de son bâtiment principal et de sa chapelle. Il faut donc regarder ce classement à titre indicatif comme un outil d'orientation et de réflexion et non comme un liste définitive ou un outil réglementaire. Le fait d'enfermer en quelque sorte les propriétés conventuelles dans des catégories ne signifie pas non plus que les communautés religieuses ne peuvent plus vendre leur propriété, que les bâtiments doivent être nécessairement conservés intégralement ou que certains ensembles doivent disparaître du paysage urbain.

L'étude a fait ressortir les propriétés religieuses qui constituent les « trésors » de Québec, soit les quatre ensembles « monastiques » érigés durant le Régime français. De ce lot ressort le monastère des Ursulines qui est l'ensemble le plus complet et le mieux conservé de tous dont la valeur patrimoniale dépasse largement l'échelle de la ville de Québec, et même du Québec. Tout comme les trois autres biens exceptionnels que constituent le Séminaire de Québec, le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec et celui des Augustines de l'Hôpital-Général de Québec, la propriété des Ursulines comprend des ailes fort anciennes construites sur voûtes en pierre implantées autour de cours carrées. Le décor intérieur de ces ailes et de leurs chapelles respectives, les œuvres d'art qu'elles contiennent, les boiseries et les escaliers anciens ainsi que les cimetières et jardins ceints d'un mur qui entourent ces bâtiments constituent également des éléments incontournables à protéger.

Parmi les propriétés à valeur patrimoniale élevée, notons, la maison Mère-Mallet, la maison Dauphine des Jésuites, le sanctuaire Notre-Dame-du-Sacré-Cœur dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec ainsi que la résidence Bon-Pasteur de Charlesbourg et la propriété des Pères augustins de l'Assomption de Sillery qui se démarquent par l'intérêt de leur chapelle. Aussi, la maison mère des Sœurs de Saint-Joseph-de-Saint-Vallier, le pavillon Saint-Dominique des Sœurs dominicaines de la Trinité et le Séminaire des Pères maristes intègrent tous d'anciennes villas du XIX^e siècle bien conservées dans leur complexe, ce qui contribue à élever

leur valeur patrimoniale. Enfin, la maison Béthanie, le monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur-de-Jésus, la maison mère des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc ainsi que l'ancien couvent de Beauport sont avant tout reconnus pour la qualité de leur architecture et de leur architecte qui contribue avantageusement aux paysages bâtis de la ville.

Pour les autres catégories, soit les propriétés de valeur patrimoniale significative et de valeur patrimoniale faible, la valeur d'ensemble est plus mitigée, soit en raison de la perte de composantes, d'un environnement urbain peu structurant, d'une architecture plus commune ou de l'âge récent de la propriété. Cela ne veut toutefois pas dire qu'aucun élément d'intérêt n'y est présent et que la Ville n'a pas à se soucier de ces ensembles. Toutefois, l'attention portée peut être moins soutenue et probablement pointée vers certaines composantes spécifiques, soit par exemple la conservation d'un boisé ou d'un bâtiment ancien faisant partie d'un ensemble plus récent. Ceci dit, quelques exemples de patrimoine moderne d'intérêt sont à souligner comme la maison provinciale des Ursulines de Loretteville, œuvre de l'architecte Lucien Mainguy, ou la maison généralice des Sœurs de la Charité de Beauport, œuvre de l'architecte Robert Blatter.

Bien que certaines communautés s'en sortent actuellement mieux que d'autres, toutes les propriétés à l'étude sont potentiellement menacées. Le problème s'accroîtra dans les prochaines années alors que de plus en plus de propriétés de grande valeur patrimoniale deviendront vacantes ou seront vendues. D'où l'importance d'agir rapidement et de statuer le plus tôt possible sur ce qu'on désire conserver à tout prix et ce que l'on est prêt à laisser aller avec un minimum d'encadrement. Ce à quoi cette courte étude tente d'offrir des pistes de réflexion.

Par ailleurs, autant l'évaluation de 2006 que la présente étude n'ont pas permis d'isoler le patrimoine des chapelles conventuelles et le patrimoine funéraire des cimetières de communautés religieuses. Ces composantes constituaient un élément parmi tant d'autres et ont été en quelque sorte noyées à travers l'architecture des résidences et les aménagements paysagers des sites. Pourtant, la présence d'une chapelle est souvent ce qui distingue les maisons religieuses de d'autres types architecturaux et ce lieu sacré prend habituellement une grande importance aux yeux des religieux et religieuses. Nous recommandons donc de porter une attention plus particulière aux chapelles conventuelles en les documentant davantage, notamment par rapport à leur architecture et aux œuvres artistiques qu'elles contiennent. Elles pourraient ensuite faire l'objet d'une classification semblable à celle des ensembles, notamment pour celles qui possèdent une architecture ecclésiale reconnaissable de l'extérieur, pour connaître les cas qui devraient être conservés en priorité. Bien que la problématique soit fort différente, le sort des cimetières est également un point qui mériterait d'être approfondi. Cet élément, dont on compte près d'une vingtaine de cas à Québec, est également très important symboliquement pour les communautés religieuses.

Bibliographie

BOURQUE, Hélène, Louise CÔTÉ et Martin DUBOIS. *Inventaire analytique des lieux de culte de la ville de Québec. Arrondissements de Beauport, de Charlesbourg, de La Haute-Saint-Charles, des Rivières, Laurentien et de Sainte-Foy-Sillery*. Québec : Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division design, architecture et patrimoine, 2003.

Déclaration conjointe de Mgr Maurice Couture, archevêque de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, Mme Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications du Québec, relative aux églises situées sur le territoire de la ville de Québec. Québec, 7 avril 1999.

Document accompagnant la déclaration conjointe de l'archevêque catholique romain de Québec, du maire de Québec et de la ministre de la Culture et des Communications du Québec. Églises situées sur le territoire de la ville de Québec. Préparé par le centre de développement économique et urbain pour le Comité de concertation sur le patrimoine religieux de Québec. Québec, 7 avril 1999.

NOPPEN, Luc et Lucie K. MORISSET. *Lieux de culte situés sur le territoire de la ville de Québec*. Québec : Ville de Québec, Centre de développement économique et urbain, Division design et patrimoine, 1994.

PATRI-ARCH. *Évaluation patrimoniale des couvents, monastères et autres propriétés de communautés religieuses situés sur le territoire de la ville de Québec*. Québec : Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division design, architecture et patrimoine, 2006.